

Budget des dépenses 2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités



D. Lévesque

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Section 1 : Survol du Ministère	1
1.1 Message du ministre	1
1.2 Renseignements sommaires	3
1.3 Plans et priorités du Ministère	6
Section 2 : Analyse des activités de programme par résultat stratégique	10
Un marché équitable, efficace et concurrentiel	10
Une économie innovatrice	18
Industrie concurrentielle et collectivités durables	23
Section 3 : Information additionnelle	31
3.1 Déclaration de la direction	31
3.2 Renseignements sur l'organisation	32
3.3 Tableaux financiers récapitulatifs	33
Section 4 : Autres sujets d'intérêt	48
4.1 Le gouvernement en direct	48
4.2 Régie de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada	48
4.3 Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	48
4.4 Stratégie de développement durable	49
Annexe	53
Index	78

Section 1 :

Message du ministre

Par ses divers programmes, politiques et initiatives, le portefeuille de l'Industrie a contribué au développement d'une économie forte, sensible aux tendances, débouchés et marchés internationaux. Les partenaires du Portefeuille continuent d'appuyer la qualité de vie élevée des Canadiens en créant les conditions nécessaires pour bâtir une économie du XXI^e siècle concurrentielle et innovatrice. En ma qualité de ministre de l'Industrie, je suis heureux de présenter les plans et les priorités du portefeuille de l'Industrie.

Le Canada possède l'une des économies du savoir les plus fortes et les plus dynamiques du monde. Cela découle en partie des investissements considérables effectués par le gouvernement du Canada pour jeter de solides bases en sciences et élaborer des technologies de pointe. Ainsi, les Canadiens sont connus partout dans le monde pour leurs percées scientifiques et technologiques et plusieurs

entreprises sont reconnues comme des chefs de file dans leur domaine. De nouveaux produits, de nouvelles entreprises et de nouvelles industries naissent de tout ce travail et nous continuerons de soutenir leurs efforts.

La meilleure façon de contribuer à la bonne qualité de vie des Canadiens consiste à bâtir une économie du savoir forte et moderne. La prospérité de demain dépendra de notre habileté à attirer des talents et des investissements et de les jumeler de façon à renforcer notre innovation, à produire de nouvelles idées et technologies et à les appliquer. Il faut s'assurer que les travaux de recherche-développement effectués dans les universités et au sein du gouvernement débouchent sur le marché et que des capitaux de risque sont mis à la disposition des entreprises en croissance expertes dans l'art de créer et d'exploiter de nouveaux marchés et de nouvelles technologies. Il faut appuyer la mise sur pied d'entreprises axées sur le savoir qui se spécialiseront dans la commercialisation de la science et de la technologie et des programmes qui aideront les petites et moyennes entreprises de technologie à mettre en marché le fruit de leurs recherches. Le portefeuille de l'Industrie est bien placé pour relier ces éléments vitaux de l'économie, à leur avantage mutuel.

Conscients qu'une économie novatrice appuie le développement sectoriel, nous travaillons en partenariat avec les parties concernées au gouvernement, dans l'industrie et dans le milieu universitaire à l'élaboration de cadres stratégiques visant à mieux guider le développement des secteurs industriels clés. Ces cadres permettront de cerner les possibilités de croissance à l'échelle régionale et nationale. Nous appuyons le développement de technologies habilitantes dans des domaines comme l'information et les communications, la biotechnologie, la nanotechnologie et l'environnement en vue d'aider à la création d'une économie concurrentielle, avancée sur le plan technologique.

Le Canada compte rester à l'avant-garde de l'économie du savoir à l'échelle mondiale en découvrant et en adoptant de nouvelles technologies, en étant le plus habile à déployer et à utiliser cette technologie, et en étant le meilleur producteur de produits de grande valeur sur le marché mondial. Notre objectif est d'être le chef de file du monde, rien de moins!

Nous sommes déterminés à appuyer le développement d'une cyberéconomie qui fera du Canada un chef de file mondial dans le domaine, une économie qui offrira aux collectivités, aux entreprises et aux gens une infrastructure de pointe en information et en communication afin qu'ils aient accès au savoir, à la technologie et aux débouchés mondiaux. Nous encouragerons une économie novatrice et concurrentielle qui appuie le développement régional et les collectivités durables, en plus de procurer aux Canadiens des emplois mieux rémunérés et une meilleure qualité de vie.

L'année dernière, le portefeuille de l'Industrie a grandement contribué au renforcement de l'économie canadienne. En 2005, il continuera de travailler à une économie dynamique et novatrice, une économie qui crée un milieu des affaires florissant et fait du Canada un solide concurrent sur le marché mondial.

Les membres du portefeuille de l'Industrie

- Agence de promotion économique du Canada atlantique*
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada†
- Commission canadienne du tourisme†
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes†
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec*
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada*
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*†
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

* Dans le cadre du Budget principal des dépenses, il ne s'agit pas d'un membre du Portefeuille.

† Organisme non tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités d'Industrie Canada, qui décrit ce que seront les programmes, politiques et priorités du Ministère cette année, alors que nous édifions une économie du XXI^e siècle novatrice. Nous aiderons le Canada à relever ces défis de la manière suivante :

- moderniser les cadres du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle;
- affecter stratégiquement les ressources dans les technologies transformatrices;
- appuyer la création, la commercialisation et la diffusion de connaissances et de technologies dans l'ensemble de l'économie;
- mettre en œuvre des cadres stratégiques dans des secteurs industriels clés;
- édifier une cyberéconomie qui fera du Canada un chef de file mondial, éliminera les obstacles et reliera les Canadiens;
- travailler avec les Canadiens au développement des entreprises et des collectivités, à la croissance à long terme et à la promotion du développement durable.

Nous nous efforçons actuellement de rehausser notre performance économique et de nous tailler une place dans un monde fortement concurrentiel. Je suis convaincu que les programmes, politiques et services d'Industrie Canada joueront un rôle clé tandis que nous continuerons, avec nos partenaires et les parties intéressées, de contribuer à une économie dynamique et novatrice.

Le ministre de l'Industrie,



David L. Emerson

1.2 Renseignements sommaires

Le mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada (www.ic.gc.ca) a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice qui :

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favorise la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur les plans de la productivité et de l'innovation;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- intègre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des Canadiens.

Afin de stimuler la croissance et de créer des emplois de qualité, bien rémunérés, le gouvernement du Canada s'est, entre autres, fixé comme grande priorité de bâtir une économie du XXI^e siècle. Industrie Canada continuera d'appuyer cette priorité par ses résultats stratégiques :

- Un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- Une économie innovatrice;
- Industrie concurrentielle et collectivités durables.

Ces trois résultats stratégiques se renforcent mutuellement. Des structures de marché solides contribuent à créer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Encourager l'innovation scientifique et technologique revient à s'assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et que leurs retombées socioéconomiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. En encourageant l'investissement dans la technologie, le Ministère aide les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial et il stimule le commerce. Des entreprises prospères unissent leurs efforts à ceux d'entreprises sociales florissantes dans un contexte stable pour former des collectivités durables qui attirent l'investissement. Collectivement, les résultats stratégiques du Ministère appuient la croissance de l'emploi, du revenu, de la productivité et du développement durable au Canada.

Le présent Rapport sur les plans et les priorités explique comment Industrie Canada travaillera à appuyer les grands objectifs du gouvernement du Canada, en continuant de collaborer avec ses partenaires et ses intervenants pour améliorer la qualité de vie des Canadiens.

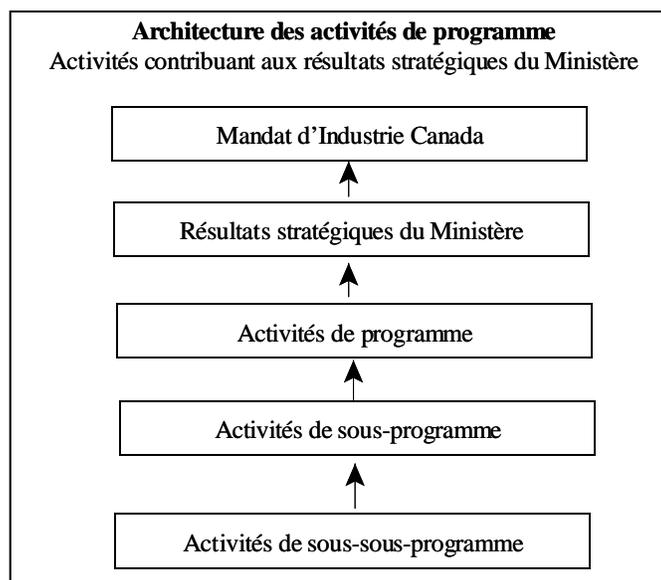
Architecture des activités de programme d'Industrie Canada

Afin de renforcer l'obligation de rendre compte et la communication de l'information, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a remplacé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) et la structure correspondante des secteurs d'activité par un nouveau système moderne et intégré de gestion des dépenses appelé Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).

L'Architecture des activités de programme (AAP) constitue un élément clé de la SGRR. Elle relie les renseignements financiers et non financiers et explique comment les secteurs, les directions générales, les programmes et les initiatives d'Industrie Canada contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère. Le diagramme ci-dessous illustre la relation entre les divers paliers d'activité. Grâce aux résultats obtenus à chaque palier, le Ministère progresse vers la réalisation de son mandat.

En mettant au point son AAP, Industrie Canada doit mesurer les résultats prévus et les indicateurs de chaque activité, ce qui lui permettra d'évaluer ses progrès. Ces résultats prévus et ces indicateurs sont présentés dans ce rapport; cependant, on doit noter qu'il s'agit d'une tentative préliminaire de fournir des renseignements sur la performance et que ces renseignements se préciseront avec le temps. En définissant les résultats prévus, Industrie Canada tente de montrer dans quels secteurs il contribue à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. Il est convenu qu'Industrie Canada n'est que l'un des nombreux acteurs qui influencent le bien-être économique du Canada.

Il faut noter que, dans le présent rapport et dans tous les autres documents du Budget des dépenses, le Ministère rend compte des activités de programme plutôt que des secteurs d'activité. Un diagramme montrant comment les secteurs d'activité se rapportent aux activités de programme est présenté à la page 32.



Les résultats stratégiques d'Industrie Canada sont présentés dans cette section du rapport. La section 2 fournit des renseignements sur les activités de programme d'Industrie Canada. L'information sur les activités de sous-programme et de sous-sous-programme figure dans l'annexe, à la page 53.

Ressources financières et humaines d'Industrie Canada

Les deux tableaux suivants présentent les ressources financières et humaines d'Industrie Canada au cours des trois prochaines années financières.

Ressources financières (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 519,3 \$	1 049,4 \$	923,7 \$

Ressources humaines (Équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
5 942	5 948	5 948

Tableau sommaire des priorités par résultat stratégique

Le tableau suivant présente les priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique. Les résultats stratégiques se situent au palier le plus élevé de l'AAP du Ministère. Autrement dit, ils correspondent aux avantages durables qu'Industrie Canada cherche à procurer à la population du pays. Des indicateurs cherchant, en une tentative préliminaire, à mesurer la contribution d'Industrie Canada à ces résultats sont inclus. Le tableau indique aussi quelles ressources financières et humaines seront consacrées à chaque résultat stratégique au cours des trois prochaines années financières.

Résultat stratégique					
Un marché équitable, efficace et concurrentiel					
Indicateurs :					
Obstacles à la concurrence					
Capacité de réglementation					
Perceptions des chefs d'entreprise sur comment des politiques d'institutions et du gouvernement favorisent la compétitivité					
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)*					
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
213,5 \$	3 083 ETP	204,8 \$	3 083 ETP	202,1 \$	3 083 ETP
Priorité : Continuer de moderniser l'encadrement du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle et novatrice, profitable à tous les Canadiens.					
(en cours) (Voir la page 6)					
Résultat stratégique					
Une économie innovatrice					
Indicateurs :					
Dépense du gouvernement en recherche-développement (R-D)					
Dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD) en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)					
Collaboration université-industrie en R-D					
Investissement dans le capital de risque					
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)*					
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
437,8 \$	718 ETP	349,4 \$	729 ETP	326,3 \$	729 ETP
Priorité : Veiller à investir des ressources stratégiquement dans des technologies habilitantes.					
(en cours) (Voir la page 7)					
Priorité : Appuyer la création et la commercialisation de connaissances.					
(en cours) (Voir la page 7)					
Résultat stratégique					
Industrie concurrentielle et collectivités durables					
Indicateurs :					
Investissement dans les machines et le matériel en pourcentage du PIB					
Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)					
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)*					
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
906,1 \$	1 298 ETP	459,2 \$	1 292 ETP	395,3 \$	1 292 ETP
Priorité : Appliquer des cadres stratégiques dans les secteurs industriels prioritaires ayant une incidence importante sur l'économie canadienne.					
(en cours) (Voir la page 8)					
Priorité : Promouvoir une cyberéconomie d'avant-garde qui élimine les obstacles et relie les entreprises, les personnes et les collectivités.					
(en cours) (Voir la page 9)					
Priorité : Travailler avec les Canadiens afin qu'ils puissent profiter des possibilités économiques, appuyer le développement des entreprises et la croissance à long terme et promouvoir le développement durable.					
(en cours) (Voir la page 9)					

* Les ETP ne comprennent pas les services de gestion et les services généraux.

1.3 Plans et priorités du Ministère

La présente section détaille les principales priorités d'Industrie Canada décrites dans le tableau ci-dessus. Elle explique l'importance de ces priorités dans l'exécution du mandat du Ministère. D'autres détails sur les plans que le Ministère mettra en œuvre pour concrétiser les priorités de la période de planification visée ici, notamment sur la façon dont certains programmes et initiatives contribueront à la réalisation de ces plans et de ces priorités, feront l'objet de la section 2.

Résultat stratégique : Un marché équitable, efficace et concurrentiel

Un marché équitable, efficace et concurrentiel, combiné à une réglementation efficace, crée un climat d'affaires qui favorise l'innovation et la croissance économique et protège les Canadiens.

Pour que le marché s'adapte, suscite la confiance, attire les investissements et protège les consommateurs, son encadrement doit réduire au minimum le fardeau de la réglementation, le cas échéant, et stimuler l'innovation, tout en décourageant les comportements illicites et frauduleux. Dans une économie du XXI^e siècle, l'évolution du marché, les fluctuations économiques et la déréglementation comptent parmi les nombreux facteurs qui rendent nécessaire l'examen continu des services, des interventions et des outils.

Dans le cadre de sa stratégie économique, le gouvernement du Canada entend notamment être « intelligent » pour que les entreprises fassent plus facilement affaire au Canada. La notion de gouvernement intelligent comprend, entre autres, une réglementation transparente et prévisible qui permet d'atteindre les objectifs en matière de politiques tout en éliminant les conséquences fortuites. Un gouvernement intelligent offre aussi aux entreprises un cadre législatif à jour.

Priorité : Continuer de moderniser l'encadrement du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle et novatrice, profitable à tous les Canadiens.

Un encadrement solide du marché crée les conditions propices à l'entrepreneuriat, à l'innovation, à l'investissement et à la compétitivité. Il est en outre essentiel si l'on veut produire de la richesse et donner aux Canadiens les moyens de faire des choix individuels et de société. Afin que l'économie canadienne du savoir et de l'information poursuive sa croissance, il faut de nouvelles règles qui lui permettront d'absorber des innovations et des progrès technologiques sans précédent. Un marché dynamique et concurrentiel repose sur des règles claires, transparentes et prévisibles pour tous les acteurs et il concilie mesures d'incitation destinées aux investisseurs et aux entrepreneurs et équité envers les consommateurs. Un encadrement efficace du marché encourage aussi la créativité, source d'innovations et de nouveaux brevets, et définit les conditions dans lesquelles évolue le secteur sans but lucratif.

Industrie Canada a pris l'engagement de moderniser la *Loi sur la concurrence* pour renforcer la position concurrentielle du Canada dans l'économie mondiale.

Industrie Canada continuera de moderniser le marché afin de soutenir une économie novatrice. Le Ministère collaborera avec d'autres gouvernements afin d'harmoniser les règlements et, ainsi, de réduire les chevauchements et les conflits de réglementation.

Industrie Canada et ses organismes qui fournissent des services au marché concentreront aussi leurs efforts sur l'amélioration des programmes et des services destinés au marché, en mettant davantage l'accent sur l'éducation et la sensibilisation et en veillant à mieux faire observer et appliquer les règles et les règlements du marché.

Résultat stratégique : Une économie innovatrice

Le pays a besoin d'une économie novatrice et compétitive pour améliorer la qualité de vie, créer des emplois mieux rémunérés et réaliser ses objectifs sociaux. Pour relever les défis du XXI^e siècle, un pays doit pouvoir créer et appliquer des connaissances et mettre au point de nouveaux produits ou procédés reposant sur le savoir acquis. Dans l'économie du savoir

d'aujourd'hui, l'innovation est un grand élément moteur de la création de la richesse, de la croissance économique et du développement social dont jouissent les Canadiens. Il est essentiel aussi d'innover pour accroître l'éco-efficience et favoriser le développement durable.

Priorité : Veiller à investir des ressources stratégiquement dans des technologies habilitantes.

Pour soutenir la concurrence dans une économie du savoir, il faut mettre au point des technologies stratégiques habilitantes, notamment dans des domaines tels que les technologies de l'information et des communications (TIC), la biotechnologie, les technologies énergétiques et environnementales, les matériaux de pointe, la fabrication de pointe, la nanotechnologie et les technologies d'assistance. Les technologies habilitantes ont des applications multiples et permettent d'apporter des améliorations concurrentielles dans de nombreux secteurs.

Le programme des adhérents pionniers h2 de Partenariat technologique Canada encourage la mise au point et l'application accélérée de la technologie de l'hydrogène et de technologies compatibles sur le marché.

L'investissement dans la recherche-développement (R-D), la promotion de cette dernière et l'application novatrice de technologies habilitantes stratégiques jouent un rôle clé dans la stratégie d'innovation globale du gouvernement du Canada. L'utilisation généralisée de ces technologies permettra de maximiser la compétitivité et la productivité de tous les secteurs de l'économie et encouragera l'entrée de ces technologies sur les marchés internationaux. L'appui accordé à des technologies habilitantes clés aidera aussi le gouvernement du Canada à atteindre bon nombre de ses objectifs en matière d'environnement. Les défis qui se posent aux secteurs public et privé sur ce plan peuvent se transformer en débouchés, si l'on applique des solutions novatrices et éco-efficientes. Il existe des possibilités, notamment dans la prévention et la réduction de la pollution, la restauration des sites contaminés et la mise au point de sources d'énergie de remplacement durables telles que l'hydrogène et les piles à combustible.

Priorité : Appuyer la création et la commercialisation de connaissances.

Pour que le Canada réalise pleinement son potentiel d'innovation, il doit faire mieux sur le plan de la commercialisation et de l'utilisation des nouvelles idées et technologies issues de la R-D. Il faut continuer d'encourager la création de connaissances, mais aussi faire en sorte que des progrès scientifiques et technologiques rendus possibles par la recherche universitaire et gouvernementale trouvent le chemin du secteur privé grâce à des partenariats pour l'innovation.

Industrie Canada élabore actuellement une stratégie ayant trait à la commercialisation, qui servira de politique-cadre pour améliorer la performance du Canada en la matière ainsi que ses taux d'adoption de la technologie.

Afin d'encourager la commercialisation de la R-D, le Ministère prendra des mesures pour faciliter davantage la collaboration entre les universités, les laboratoires gouvernementaux et le secteur privé, et il continuera de travailler avec ses partenaires provinciaux ou territoriaux et universitaires à renforcer l'infrastructure de recherche du Canada. Le Ministère appuiera aussi l'échange d'information entre les projets de recherche subventionnés.

Le secteur privé canadien a un rôle important à jouer dans la commercialisation et l'adoption de la technologie pour tirer profit des retombées socioéconomiques de la R-D. Malheureusement, à cet égard, il continue d'accuser du retard sur les principaux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Afin d'améliorer la performance du Canada au chapitre de la commercialisation et la performance mondiale de ses entreprises et de profiter pleinement de sa base de connaissances solide et diverse, le Ministère entend examiner le soutien public en matière de recherche et de commercialisation et élaborer une stratégie de commercialisation sur laquelle s'appuiera le gouvernement du Canada.

Le Ministère redoublera d'efforts pour combler les principales lacunes en matière de recherche et faire des investissements ciblés afin de promouvoir la mise au point et l'adoption de technologies habilitantes clés. Il visera à faciliter et à encourager la commercialisation par le secteur privé, dans

toutes les régions du pays, notamment dans les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci comptent parmi les principaux moteurs de l'économie, mais elles sont souvent lentes à adopter les nouvelles technologies et à les utiliser efficacement, ce qui nuit considérablement à la productivité. Le Ministère collaborera avec le secteur privé pour trouver de meilleures façons d'encourager les PME à utiliser des technologies habilitantes. Il soutiendra, en outre, le développement d'un plus grand nombre d'entreprises du savoir se spécialisant dans la commercialisation des sciences et de la technologie, et il s'efforcera de repérer et d'éliminer les obstacles à la commercialisation.

Résultat stratégique : Industrie concurrentielle et collectivités durables

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables sont essentielles à tout pays qui souhaite faire durer sa croissance économique et sa qualité de vie. Or, la course aux investissements, à la main-d'œuvre qualifiée et aux clients n'a jamais été aussi vive. Le Canada a obtenu de bons résultats durant la dernière décennie dans ce contexte. Ses investissements dans la R-D publique et le perfectionnement des compétences des Canadiens rapportent. Cependant, malgré ses gains récents, des économies émergentes comme la Chine et l'Inde obligent le Canada à hausser encore la barre.

La croissance économique dépend aussi du commerce international et de l'accès aux marchés étrangers. Le Canada dépend plus que tout autre pays du G7 du commerce international pour sa croissance économique : il lui doit, en effet, près de la moitié de son produit intérieur brut. La promotion de l'investissement intérieur dans le développement d'industries à valeur ajoutée, surtout dans des secteurs clés, aide à créer des emplois et renforce les collectivités canadiennes. Des investissements fructueux créent de nouveaux débouchés commerciaux, et tant les nouveaux investissements que les fonds réinvestis sont essentiels pour que l'industrie puisse réaliser les objectifs du Canada en matière de développement durable et d'environnement.

Industrie Canada maintiendra une gamme d'initiatives visant à assurer la compétitivité du Canada. Le Ministère poursuivra la modernisation des cadres stratégiques qui permettent la création et la croissance d'entreprises solides et concurrentielles. Un autre élément essentiel de sa stratégie consiste à doter les Canadiens des compétences tant recherchées par les entreprises innovatrices en pleine croissance. Le Ministère travaillera de concert avec des secteurs importants, comme la biotechnologie, les TIC, l'automobile et l'aérospatiale à assurer l'accès de ces derniers aux marchés étrangers, à améliorer l'innovation, et à renforcer la compétitivité.

Les collectivités canadiennes sont les pierres angulaires de notre bien-être économique, social et environnemental. Pour attirer des entreprises et favoriser leur expansion, elles doivent avoir accès à une infrastructure fiable et moderne. Il leur faut aussi de bonnes infrastructures sociales et environnementales pour attirer des gens qualifiés. Par ses programmes et ses politiques, le Ministère contribuera à la création d'infrastructures modernes, continuera de promouvoir le développement durable et s'efforcera de soutenir les entreprises de l'économie sociale qui contribuent à la qualité de vie communautaire élevée à laquelle les Canadiens aspirent.

Priorité : Appliquer des cadres stratégiques dans les secteurs industriels prioritaires ayant une incidence importante sur l'économie canadienne.

Industrie Canada poursuivra diverses initiatives visant à garder les entreprises canadiennes en selle. Le Ministère continuera de moderniser les cadres stratégiques qui permettent de créer des entreprises fortes et concurrentielles et de les faire prospérer. Il mettra aussi l'accent sur une autre composante vitale de sa stratégie — veiller à ce que les Canadiens acquièrent les compétences tant prisées par les entreprises novatrices en croissance. Industrie Canada collaborera avec des secteurs importants, comme la biotechnologie, les TIC, l'automobile et l'aérospatiale, pour leur garantir l'accès aux marchés étrangers et renforcer la capacité d'innovation et la compétitivité.

Industrie Canada travaille en collaboration avec les intervenants de l'aérospatiale, y compris le secteur de l'espace, les syndicats, les milieux universitaires et les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour élaborer une stratégie qui répond aux besoins de l'aérospatiale dans tout le pays.

Comme bon nombre des secteurs industriels prioritaires doivent faire face à une vive concurrence internationale, Industrie Canada continuera de collaborer avec eux pour leur permettre d'être sur un pied d'égalité avec leurs rivaux dans l'économie mondiale, où d'autres pays recourent régulièrement à des interventions stratégiques similaires. Le Ministère veillera aussi à ce que soient respectés les engagements du Canada aux termes d'accords commerciaux internationaux.

Priorité : Promouvoir une cyberéconomie d'avant-garde qui élimine les obstacles et relie les entreprises, les personnes et les collectivités.

La connectivité et son utilisation efficace sont essentielles pour que les Canadiens puissent innover et profiter de l'infrastructure des TIC de tout premier ordre du Canada. Grâce à la connectivité, les Canadiens ont accès à l'éducation, au savoir, au commerce et à diverses possibilités dans leur collectivité. En fait, elle offre à tous les moyens de participer à la création et au partage des connaissances.

Le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord poursuivra ses plans, à savoir fournir aux collectivités une infrastructure d'information et de communications ultra-moderne qui garantira un accès équitable à tous les Canadiens.

Le gouvernement du Canada entend faire du Canada une économie pleinement axée sur les TIC, c'est-à-dire une cyberéconomie de pointe qui favorisera la croissance et la richesse dans tout le pays. Bien que le Canada puisse s'enorgueillir d'être à l'avant-garde des pays raccordés à Internet, il doit rester vigilant pour conserver cette position. Pour que les entreprises, les institutions et les gens de toutes les régions du Canada aient accès au savoir et à la technologie, Industrie Canada continuera d'encourager la mise sur pied d'une infrastructure cyberéconomique qui éliminera les obstacles et mettra les débouchés mondiaux à la portée des Canadiens.

Priorité : Travailler avec les Canadiens afin qu'ils puissent profiter des possibilités économiques, appuyer le développement des entreprises et la croissance à long terme et promouvoir le développement durable.

Les PME sont à l'origine d'une bonne partie des emplois et du développement économique du Canada. Le Ministère lancera un programme de recherche et d'analyse permanent afin de mieux comprendre les difficultés et les possibilités particulières que rencontrent les PME, et de mettre en place des politiques, des programmes et des services qui répondront mieux aux besoins et remédieront aux lacunes du marché. Le Ministère veillera notamment à encourager et à soutenir l'amélioration de la productivité par des investissements dans l'innovation et dans les technologies habilitantes, tout en facilitant l'accès au financement nécessaire.

Entreprise autochtone Canada continuera de promouvoir la création et l'expansion des entreprises viables au Canada qui appartiennent à des Autochtones ou qui sont contrôlées par eux.

Par exemple, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) continuera de favoriser l'expansion et la diversification des économies régionales et locales dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario par des programmes qui aident à renforcer les capacités des collectivités, à encourager l'innovation et à accroître la compétitivité des PME et leur préparation à l'exportation.

Il y a certes eu progrès, mais il faut faire encore plus pour que toutes ces collectivités, y compris celles des Canadiens autochtones, partagent la prospérité nationale. Il faut veiller à répondre aux besoins des localités du Nord et des collectivités autochtones de manière à ce qu'elles puissent profiter des mêmes possibilités économiques que les autres collectivités. Industrie Canada collabore avec les Autochtones canadiens afin de créer les conditions propices à leur développement économique durable.

Tout comme la productivité, l'emploi et la croissance des revenus, le développement durable fait partie intégrante d'une économie dynamique. Industrie Canada restera fidèle à sa vision, celle d'un chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption d'outils, de pratiques et de technologies de développement durable dans toute l'économie. Cette vision correspond à son mandat — aider les Canadiens à être plus productifs et plus compétitifs dans l'économie du savoir et, ce faisant, améliorer leur niveau et leur qualité de vie.

Section 2 :

Analyse des activités de programme par résultat stratégique

● RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UN MARCHÉ ÉQUITABLE, EFFICACE ET CONCURRENTIEL

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique grâce à l'élaboration de politiques, à des programmes, à des initiatives et/ou aux services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats prévus et les indicateurs représentent une tentative préliminaire visant à montrer comment Industrie Canada mesurera son rendement par rapport aux résultats qu'il compte obtenir. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent dans l'annexe, à la page 53.

Les plans par activité de programme

Activité de programme : Secteur de la politique — Marché

Description : Élaboration de la politique d'encadrement du marché					
Résultat prévu			Indicateurs		
Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant un marché efficace, équitable et concurrentiel			Mesures législatives déposées et approuvées, visant à améliorer l'encadrement général du marché		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
7,1 \$	78 ETP	5,6 \$	78 ETP	5,5 \$	78 ETP

En collaboration avec d'autres secteurs, le Secteur de la politique continuera de prendre diverses initiatives pour mettre à jour la politique d'encadrement du marché. Par exemple, il propose de moderniser la *Loi sur le droit d'auteur* pour qu'elle tienne davantage compte des défis et des possibilités que présentent Internet et les technologies numériques. Les modifications que l'on proposera d'apporter à cette loi en 2005-2006 viseront à régler les questions à court terme cernées dans le rapport intitulé *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur (strategis.ic.gc.ca)*, déposé au Parlement en octobre 2002.

En outre, le Ministère continuera de travailler à l'amélioration de la réglementation pour stimuler l'innovation et la concurrence dans les industries à forte concentration de savoir, comme l'industrie pharmaceutique, en adoptant des règles prévisibles et stables de protection des brevets.

En collaboration avec le Bureau du surintendant des faillites (BSF) du Canada, le Secteur de la politique cherchera à élaborer des propositions de réforme à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) afin de moderniser le système d'insolvabilité du Canada et d'accroître la compétitivité du pays. Les propositions de réforme, comme celles portant sur la restructuration des sociétés aux termes de la LACC, viseront à créer des règles prévisibles qui encourageront l'investissement et la confiance dans le marché, tout en préservant la latitude des tribunaux de trancher des questions particulières au cas par cas, selon les besoins. La réforme vise aussi à rationaliser les procédures d'insolvabilité, à rendre le système plus équitable pour tous les participants et à réduire les risques d'abus.

Le Secteur de la politique continuera d'appuyer l'examen parlementaire d'un projet de loi déposé devant le Parlement en novembre 2004 et proposant d'établir la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La nouvelle loi mettra en vigueur un cadre de régie moderne des organismes sans but lucratif constitués en vertu d'une loi fédérale. Il s'agit de faciliter et d'accélérer le processus de constitution en société, de clarifier les droits et les responsabilités des administrateurs et de préciser les exigences quant aux rapports financiers à présenter.

Le Secteur de la politique continuera de soutenir le processus de consultation sur la modification du *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)*. Ces modifications ont été publiées préalablement dans la partie I de la *Gazette du Canada* le 11 décembre 2004, parallèlement aux modifications apportées par Santé Canada aux dispositions du *Règlement sur les aliments et drogues* concernant la protection des données. Il y a ensuite eu une période de consultation de 75 jours pendant laquelle les parties intéressées ont pu examiner et commenter les modifications proposées. Le Secteur de la politique étudiera tous les commentaires qu'il recevra et modifiera en conséquence le texte de loi, au besoin, avant de publier les modifications au Règlement.

Le Ministère s'efforcera de réduire le fardeau réglementaire imposé aux entreprises en créant et en soutenant un comité consultatif mixte des secteurs privé et public sur la réduction des formalités administratives. Ce comité définira des mesures pratiques pour simplifier les formalités auxquelles les petites entreprises sont soumises et il dispensera au ministre de l'Industrie des conseils qui détermineront les rapports réguliers faits aux comités parlementaires compétents. Il réalisera, en outre, une enquête pour évaluer le coût de l'observation des règlements et il la répétera régulièrement pour voir dans quelle mesure le gouvernement réussit à simplifier les formalités administratives.

Activité de programme : Secteur des opérations — Marché

Description : Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché					
Résultat prévu			Indicateurs		
Un marché qui respecte les lois cadres et les besoins des parties intéressées			Nombre de nouveaux mécanismes d'encadrement Nombre de modifications aux mécanismes d'encadrement existants		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
115,5 \$	1 223* ETP	117,2 \$	1 223* ETP	115,6 \$	1 223* ETP

* Ne comprend pas les ETP de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada qui figurent à la page 17.

Afin qu'existent toujours sur le marché des conditions concurrentielles propres à attirer les investissements, à encourager l'innovation et à protéger l'intérêt public, le Secteur des opérations continuera de moderniser les instruments de sa politique-cadre et de les mettre en œuvre par l'entremise des organismes de services axés sur le marché (OSM).

Pour que le marché fonctionne de manière équitable et efficace, Industrie Canada cherchera encore plus à améliorer les programmes et les services axés sur le marché, à éduquer et à sensibiliser davantage toutes les parties concernées, ainsi qu'à mieux faire respecter et appliquer les règles et les règlements du marché au moyen de diverses initiatives. Par exemple, le BSF continuera de parfaire ses services en terminant le dernier volet de son système de transmission des documents par voie électronique, système qui permettra aux syndicats de faire toutes les opérations ayant trait aux procédures d'insolvabilité sur Internet.

Le BSF procédera en outre à une restructuration approfondie afin :

- d'accroître l'efficacité de son régime d'assurance de la conformité axé sur le risque, tant pour les syndicats que pour les débiteurs;
- de renforcer la capacité de gestion de l'information et de mettre au point de nouveaux services et produits d'information;
- d'améliorer les services aux clients et les moyens de joindre les intervenants, les clients et les partenaires;
- d'accroître la capacité de gestion.

Les OSM d'Industrie Canada continueront de participer activement à l'initiative fédérale de réglementation intelligente et de faire en sorte que le marché réponde aux besoins des intervenants. Ils chercheront à définir des démarches rentables — prestation des services par des tiers, règlement extrajudiciaire, adoption de codes et de normes volontaires — pour résoudre les problèmes du marché et assurer une régie viable dans les domaines faisant l'objet de leur mandat énoncé dans divers textes de loi.

Mesures Canada contribuera à maintenir un marché équitable et concurrentiel en inspectant un plus grand nombre d'appareils. Pour cela, l'organisme élargira le programme d'enregistrement volontaire à trois nouveaux secteurs commerciaux, comme l'ont demandé les intervenants. L'expansion de ce programme, y compris la formation et l'évaluation des fournisseurs de services qualifiés, commencera en avril 2005.

La *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (projet de loi C-21) a été déposée devant le Parlement le 15 novembre 2004. En temps opportun, le Secteur des opérations contribuera à la mise en œuvre du projet de loi C-21, en dirigeant l'élaboration des règlements, y compris le barème proposé des droits de service, et en mettant sur pied les procédures et les systèmes opérationnels nécessaires.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché

Description : Élaboration des règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada					
Résultat prévu			Indicateurs		
Un cadre stratégique et réglementaire pour régir les industries du spectre et des télécommunications du Canada de même que l'économie numérique			Évaluation du cadre stratégique et réglementaire		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
54,1 \$	371 ETP	51,7 \$	371 ETP	51,1 \$	371 ETP

En élaborant des règlements et des politiques de tout premier ordre et en encourageant la normalisation internationale, le Ministère contribue à l'expansion du commerce électronique sur le marché canadien. Les affaires électroniques stimulent la croissance économique et le développement social dans l'économie du savoir. Elles permettent aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence au Canada et à l'étranger, en accroissant leur productivité et leur capacité d'innover. Afin de profiter des avantages du cybercommerce, le Ministère entend créer un environnement de tout premier ordre qui en favorisera l'adoption et la croissance dans tous les secteurs de l'économie. En partenariat avec l'Initiative canadienne pour le commerce électronique (**icce.ca**), Industrie Canada aide à sensibiliser davantage le secteur privé aux affaires électroniques pour qu'il y recoure davantage afin d'accroître l'innovation et, partant, d'améliorer la productivité du Canada.

Industrie Canada codirigera la délégation canadienne qui se rendra au Sommet mondial sur la société de l'information de l'ONU (Étape II), à Tunis, du 16 au 18 novembre 2005. Le Ministère a dirigé la délégation canadienne au premier sommet qui a eu lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003. Le savoir-faire canadien y a été démontré, et les valeurs canadiennes transparaisaient dans le consensus politique qui a donné lieu à une déclaration et à un plan plurilatéraux adoptés à l'issue du Sommet. En outre, le Canada a aidé à faire comprendre et apprécier le modèle « Un Canada branché » auprès d'instances internationales de haut niveau. Industrie Canada cherchera à faire en sorte que les déclarations politiques attendues au Sommet de Tunis reflètent aussi les points de vue canadiens sur le rôle des technologies de l'information et des communications en tant qu'instruments clés du développement économique, social et culturel, et sur l'importance des partenariats pour le développement.

Pour garantir au Canada un cadre commercial moderne et de tout premier ordre dans le secteur des télécommunications, le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) continue d'évaluer les effets des restrictions à l'investissement étranger dans les télécommunications. Répondant au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, le gouvernement a reconnu que l'élimination de ces restrictions présente des avantages pour l'industrie des télécommunications et pour les utilisateurs des services. Toutefois, étant donné les recommandations formulées par le Comité permanent du patrimoine canadien, à savoir qu'il faut maintenir ces restrictions, l'analyse de la question se poursuit.

Conscient de l'importance du secteur des télécommunications pour la prospérité future du Canada et de la nécessité d'un cadre stratégique moderne, le gouvernement du Canada demandera à un groupe d'éminents Canadiens, qui relèvera du ministre de l'Industrie, d'examiner la politique et la réglementation du pays en matière de télécommunications. En outre, le gouvernement du Canada déposera un projet

Engagement pris dans le budget de 2005

Le gouvernement du Canada a l'intention de créer un groupe de travail chargé d'examiner la politique et le cadre réglementaire des télécommunications du Canada. Des recommandations seront présentées au ministre de l'Industrie sur la marche à suivre pour doter le Canada d'un cadre des télécommunications moderne de manière à avantager l'industrie et les consommateurs du pays.

de loi visant à habiliter le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à infliger des amendes, pouvoir dont il a besoin pour rendre la réglementation plus efficace. Le gouvernement encourage par ailleurs le CRTC à prendre promptement des mesures au sujet de la conservation des numéros de téléphone sans fil, et il demande au Groupe de travail sur le pourriel de présenter rapidement son rapport sur les mesures à adopter pour faire échec aux pourriels et aux logiciels espions.

Afin de continuer à favoriser l'innovation dans le Programme de gestion du spectre et à répondre aux besoins du marché, le Secteur du STIT effectuera des consultations à propos d'un nouveau cadre de la politique du spectre. Celui-ci contient les éléments stratégiques essentiels de la gestion du spectre au Canada. Le document de consultation mettra l'accent sur des questions telles que l'utilisation plus souple des ressources du spectre, la facilitation de l'adoption de nouvelles technologies, la réglementation intelligente, l'accès aux ressources sous-utilisées du spectre, un recours accru à la délivrance des licences en fonction du marché et l'existence d'un spectre exempt de licence. En outre, Industrie Canada examine et réaménage ses systèmes informatiques du spectre afin de favoriser l'évolution continue du Programme de gestion du spectre et des télécommunications.

Dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Canada sur la réglementation intelligente, Industrie Canada continuera de collaborer avec les organismes de réglementation d'autres gouvernements afin d'éliminer les chevauchements et les conflits de réglementation et d'harmoniser les démarches et les définitions. Par exemple, afin de promouvoir le développement et l'interopérabilité des applications du commerce électronique à l'échelle

internationale, Industrie Canada continuera de collaborer avec l'industrie canadienne des télécommunications pour s'assurer que les normes mondiales relatives aux applications des radiocommunications et des télécommunications établies par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sont appliquées. En sa qualité de membre de l'UIT, le Canada peut renforcer ses partenariats avec d'autres pays et avec le secteur privé et assurer ainsi une coordination plus efficace de la normalisation et des affectations du spectre pour les réseaux et les services de télécommunications mondiaux, les systèmes de radiodiffusion, et le développement continu des technologies des communications.

Ces dernières années, les applications dans des domaines tels que les communications, le commerce et la défense ont dépendu davantage de l'infrastructure essentielle des réseaux nationaux. Le programme Télécommunications d'urgence d'Industrie Canada (spectre.ic.gc.ca/urgent) continue de faire en sorte que les Canadiens aient accès aux services fondamentaux quand les infrastructures essentielles du pays sont perturbées. Ainsi, il aidera à évaluer et à modifier la capacité du Canada de faire face aux menaces risquant de peser sur les réseaux de télécommunications (infrastructure essentielle), afin que les Canadiens aient continuellement accès à des services de télécommunications en cas d'urgence. Comme partout dans le monde, on reconnaît que la cyberprotection constitue une des grandes préoccupations des industries et des gouvernements, Industrie Canada continuera de se consacrer en priorité au renforcement de la cybersécurité de l'infrastructure des télécommunications et de l'information du pays.

Industrie Canada vise à renforcer la confiance dans le marché en protégeant la vie privée des personnes et en combattant le pourriel et d'autres éléments de contenu nuisibles sur Internet. Par son partenariat avec les représentants de l'industrie et des consommateurs membres du Groupe de travail sur le pourriel mis sur pied par le gouvernement du Canada, le Ministère cherche activement des solutions novatrices et appropriées pour lutter contre le pourriel.

Activité de programme : Bureau principal de l'information — Marché

Description : Amélioration de l'accès et renforcement de l'intégrité du système de recherche de dénominations sociales et de marques de commerce en offrant aux Canadiens et aux entreprises canadiennes un accès en ligne direct à un outil Internet permettant d'effectuer des recherches					
Résultat prévu			Indicateurs		
Délai d'exécution plus rapide pour les rapports de recherche sur la dénomination sociale fournis au milieu des affaires et aux partenaires et intervenants fédéraux et provinciaux			Atteinte des niveaux de normes de service (90 p. 100)		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
0,6 \$	6 ETP	0,6 \$	6 ETP	0,6 \$	6 ETP

Par suite de l'examen récent sur les fonctions relatives à la gestion de l'information et aux technologies de l'information (GI-TI), le rôle du Secteur de l'agent principal de l'information a été modifié. Il se limite maintenant exclusivement à la prestation de services de GI-TI. Les fonctions se rapportant au NUANS (Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce) ont été transférées au Secteur des opérations, c'est-à-dire à Corporations Canada.

Activité de programme : Bureau de la consommation — Marché

Description : Défense des intérêts des consommateurs					
Résultat prévu			Indicateurs		
Intervention consolidée sur le plan des questions de consommation			Nombre d'initiatives prises en vue de régler des questions de consommation auxquelles participe activement le Bureau de la consommation		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
5,2 \$	23 ETP	5,2 \$	23 ETP	5,1 \$	23 ETP

Le Bureau de la consommation collabore avec d'autres gouvernements et joue un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques et d'instruments non réglementaires relatifs à la protection des consommateurs. Afin d'accroître la satisfaction des consommateurs et d'améliorer leur protection, le Bureau continuera à faire progresser l'harmonisation des politiques fédérale, provinciale et territoriale par l'entremise du Comité des mesures en matière de consommation et il mènera des recherches de suivi sur des questions traitées dans le *Rapport sur les tendances de la consommation*. Le Bureau mettra aussi au point des démarches non réglementaires avec d'autres intervenants pour s'attaquer à diverses questions concernant les consommateurs et le marché (p. ex. des normes, des guides et des codes de conduite).

En outre, le Bureau de la consommation offre des produits et des services d'information aux consommateurs et il contribue à renforcer les capacités du secteur bénévole de la protection des consommateurs. Par exemple, il continuera d'améliorer le site Web Carrefour des consommateurs (consommateur.ic.gc.ca), la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (infoconsommation.ca), le Courriel des plaintes et les activités de sensibilisation des clients visant à répondre aux besoins des consommateurs. En outre, le Bureau améliorera la gestion du Programme des contributions pour les organismes bénévoles et sans but lucratif, en donnant suite aux recommandations formulées dans l'étude d'évaluation de 2004-2005. De plus, le Bureau cherchera des occasions de transformer les services assurés aux consommateurs, conformément au programme de transformation des services mis sur pied par le gouvernement du Canada.

Activité de programme : Bureau de la concurrence — Marché

Description : Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence					
Résultat prévu			Indicateurs		
Respect des lois relevant de la compétence du Bureau de la concurrence			Mesure dans laquelle les groupes cibles respectent les nouvelles exigences du Bureau		
Application des principes de concurrence au sein du marché canadien			Mesure dans laquelle de nouveaux cadres et politiques sont élaborés		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
46,5 \$	440 ETP	38,5 \$	393 ETP	38,0 \$	393 ETP

Le Bureau de la concurrence entend moderniser la *Loi sur la concurrence* afin de favoriser la compétitivité du marché. Il vise par là à inciter les intervenants à se conformer à la loi, tout en éliminant ou en révisant les articles de la Loi qui ont perdu toute pertinence dans l'économie du XXI^e siècle. Le 2 novembre 2004, le gouvernement a déposé les modifications qu'il propose d'apporter à la Loi et qui ont pour objet de renforcer le régime canadien de la concurrence dans l'économie mondiale, de manière que les consommateurs et les entreprises en tirent profit. Ces modifications auront en particulier pour effet :

- d'habiliter le commissaire de la concurrence à demander le dédommagement du consommateur ayant subi des pertes en raison d'indications fausses ou trompeuses;
- de mettre en place une disposition générale prévoyant des sanctions administratives pécuniaires pour abus de position dominante dans toute industrie;
- d'éliminer de la Loi les dispositions visant les transporteurs aériens afin qu'elle redevienne une loi d'application générale;
- d'augmenter le montant des sanctions administratives pécuniaires applicables en cas de pratiques commerciales trompeuses;
- de décriminaliser les dispositions visant la détermination des prix.

Le renforcement des recours prévus par la *Loi sur la concurrence* en encourageront l'observation volontaire en temps opportun. Les modifications proposées concilient les intérêts des consommateurs et des entreprises et alignent la Loi sur les lois correspondantes en vigueur ailleurs, en particulier chez les principaux partenaires commerciaux du Canada.

Il faut éliminer les entraves inutiles à la concurrence sur les marchés canadiens. Le Bureau de la concurrence est intervenu dans un dossier étudié par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin de s'exprimer sur une demande d'Aliant Inc. qui souhaitait déréglementer le service téléphonique résidentiel local en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette affaire est sans précédent et la décision prise dira dans quelle mesure la compétitivité s'accroîtra sur les marchés du téléphone local dans ces provinces. Le Bureau de la concurrence examinera aussi sa politique-cadre et ses procédés de promotion pour repérer les domaines susceptibles d'amélioration et préconiser des réformes favorables à la concurrence. Il s'agit par là de veiller à ce que les processus décisionnels réglementaires et gouvernementaux prennent davantage en compte la concurrence et en fassent une meilleure analyse. Les résultats comprendront des interventions ciblées du Bureau de la concurrence dans des domaines où il pourra le mieux éliminer les entraves à la concurrence.

Le Bureau de la concurrence estime que le coût du télémarketing frauduleux au Canada se chiffre en milliards de dollars chaque année. Grâce à divers partenariats, il mettra ses ressources à enquêter sur les individus et les entreprises qui, au Canada, font du télémarketing frauduleux ou se servent de la poste à des fins frauduleuses, et à les traduire en justice. Les régimes d'application et d'observation de la loi sont essentiels pour que les consommateurs ne perdent pas confiance dans le marché et pour dissiper l'impression que l'on a au pays et à l'étranger que le Canada est le paradis de quiconque fait du télémarketing frauduleux ou utilise la poste à des fins frauduleuses. Au moyen de divers partenariats, le Bureau de la concurrence utilisera ses ressources pour continuer à poursuivre les particuliers et les entreprises mêlés à des activités de ce genre au Canada et à faire enquête à leur sujet.

Les autorités ont entrepris une étude pour évaluer les activités et la politique-cadre du Bureau de la concurrence et les outils dont celui-ci dispose pour lutter contre le télémarketing frauduleux, en se fondant sur les modifications de 1999 apportées à la *Loi sur la concurrence* et à d'autres lois. Le Bureau entend donner suite aux recommandations faites dans l'étude et il élabore actuellement une stratégie pour lutter plus efficacement contre les pratiques frauduleuses et trompeuses qui visent les consommateurs et les entreprises au moyen du télémarketing, par la poste et, de plus en plus, par Internet. La stratégie vise à définir des méthodes d'application de la loi et de prévention novatrices afin de réduire le nombre de cas où des escrocs basés au Canada font des victimes tant ici qu'à l'étranger.

Le Centre d'information est la porte d'entrée des plaintes adressées au Bureau de la concurrence. Il joue un rôle fort utile en ceci qu'il informe les entreprises et les consommateurs de leurs droits et de leurs obligations aux termes de la *Loi sur la concurrence* et des lois fondées sur les normes. Afin de suivre l'évolution technologique et de répondre aux attentes des clients et aux priorités du gouvernement, le Bureau de la concurrence donnera suite aux recommandations comprises dans une étude de référence terminée en 2004-2005, ce qui se traduira par des normes de service nouvelles et rigoureuses axées davantage sur les citoyens. Le Bureau rationalisera les processus et informera les entreprises et les consommateurs de manière à leur permettre de prendre des décisions plus éclairées sur le marché, de se protéger contre les comportements anticoncurrentiels et de se conformer à la loi.

Activité de programme : Office de la propriété intellectuelle du Canada — Marché

Description : Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada					
Résultat prévu		Indicateurs			
Assurer des produits et des services de qualité et opportuns en matière de propriété intellectuelle		Temps de réponse courts pour :			
Accroître la sensibilisation concernant la propriété intellectuelle et l'utilisation de celle-ci		<ul style="list-style-type: none"> • les brevets • les marques de commerce • les droits d'auteur • les dessins industriels 			
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
(15,6) \$*	942 ETP	(13,9) \$*	989 ETP	(13,7) \$*	989 ETP

*Voir le tableau 3 à la page 37.

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) est un organisme de services axés sur le marché relevant du Secteur des opérations. Il utilise un fonds renouvelable et il est donc considéré comme une activité de programme distincte (*pour les renseignements financiers, voir le tableau 8, à la page 40*).

En partenariat avec le Secteur de la politique, l'OPIC poursuivra la modernisation du régime de la propriété intellectuelle pour encourager la créativité et l'innovation et permettre aux Canadiens d'avoir accès aux nouvelles connaissances à un prix abordable. (*Voir à la page 10.*)

● RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique par le biais de programmes, d'initiatives, de politiques et/ou de services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats prévus et les indicateurs représentent une tentative préliminaire visant à montrer comment Industrie Canada mesurera son rendement par rapport aux résultats qu'il compte obtenir. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent dans l'annexe, à la page 53.

Les plans par activité de programme

Activité de programme : Secteur des politiques — S-T et innovation

Description : Élaboration de la politique économique et scientifique					
Résultat prévu			Indicateurs		
Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une économie innovatrice			Des fonds ont été réservés ou approuvés pour des initiatives en place ou nouvelles qui améliorent les résultats de l'innovation		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
26,1 \$	84 ETP	26,0 \$	84 ETP	25,9 \$	84 ETP

Les connaissances issues de la R-D comptent parmi les principaux moteurs de la croissance économique. Le gouvernement fédéral investit beaucoup dans la recherche exécutée par les laboratoires fédéraux, les entreprises et les universités. Par exemple, depuis 1997, il a plus que doublé ses investissements annuels dans la R-D universitaire. Industrie Canada continuera de renforcer le système de la recherche universitaire et de maximiser l'effet de ces investissements. Le Ministère entreprendra ce travail en collaboration avec les conseils subventionnaires fédéraux, avec la Fondation canadienne pour l'innovation (**innovation.ca**), qui investit dans l'infrastructure de recherche, avec la Fondation Pierre Elliott Trudeau (**fondationtrudeau.ca**) et avec d'autres intervenants.

Les investissements consentis dans l'infrastructure canadienne du savoir ces dix dernières années ont permis de renforcer la capacité du pays de créer des connaissances. Le Ministère continuera de soutenir la recherche, mais le rendement du Canada au chapitre de la commercialisation et les taux d'adoption de la technologie doivent s'améliorer pour que le pays demeure compétitif. Industrie Canada élaborera une stratégie de commercialisation qui servira de politique-cadre pour améliorer la performance nationale. La stratégie portera sur les principaux fondements de la commercialisation : la compétitivité des marchés, la R-D, le financement, les compétences et les liens entre tous ces facteurs.

La mise sur pied des deux fonds de commercialisation dont la création a été annoncée dans le budget de 2004 s'inscrit dans cette stratégie. Le premier est un fonds pilote doté de 50 millions de dollars sur cinq ans qui servira à renforcer la commercialisation de la recherche universitaire. Le deuxième est un fonds de 25 millions de dollars qui sera consacré à la commercialisation de la recherche faite dans les laboratoires fédéraux. Un comité consultatif du secteur privé oriente l'organisation et la tenue des concours qui détermineront l'attribution des fonds. Industrie Canada collaborera avec le comité consultatif pour mettre la dernière main à ces concours et il lancera les programmes en 2005-2006.

Le Ministère entreprendra des recherches et des analyses sur des questions intéressant les petites entreprises canadiennes. Ces travaux porteront, entre autres, sur les caractéristiques des petites entreprises novatrices et sur les obstacles auxquels elles se heurtent quand elles conçoivent et adoptent des innovations. Le capital de risque est essentiel pour accroître la capacité du Canada de commercialiser les fruits de la recherche grâce aux investissements faits dans les PME des secteurs revêtant une importance stratégique grandissante pour l'économie.

Le Secteur de la politique assure aussi des services de secrétariat au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada (**acst-ccst.gc.ca**). Il réalise notamment des études et des analyses pour appuyer l'élaboration de politiques concernant le perfectionnement des compétences et la commercialisation des fruits de la recherche et des découvertes technologiques dans l'économie du savoir.

Conscient de l'importance de l'accès aux capitaux, le gouvernement s'est engagé, dans le budget de 2004, à fournir 250 millions de dollars par l'entremise de la Banque de développement du Canada (BDC). Le Secteur de la politique collabore avec la BDC à cet objectif, notamment pour améliorer l'accès des jeunes entreprises des secteurs clés au capital de risque. En outre, Industrie Canada continuera, avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux et territoriaux, à se pencher sur les questions prioritaires relatives au capital de risque et sur les solutions possibles.

Donnant suite à l'engagement pris par le premier ministre dans sa réponse au discours du Trône de 2004, Industrie Canada dirigera le processus de financement des Académies canadiennes des sciences (ACS) pendant dix ans. Les ACS feront des évaluations indépendantes de l'état du savoir scientifique relatif à des aspects clés de la politique publique. Ces évaluations amélioreront l'information disponible pour la discussion publique de ces aspects et elles aideront grandement le Canada à élaborer et à mettre en œuvre une réglementation intelligente qui protégera le public et l'environnement et favorisera le développement économique durable. Industrie Canada adoptera un accord de financement avec les ACS, en surveillera l'application et mettra sur pied une procédure intergouvernementale pour désigner les aspects à évaluer en priorité.

Engagement pris dans le budget de 2005

Les Académies canadiennes des sciences sont un organisme indépendant qui rassemble les plus éminents scientifiques canadiens, et elles occupent une place exceptionnelle pour effectuer des évaluations expertes et scientifiques des enjeux d'intérêt pour le gouvernement et les Canadiens. Le gouvernement du Canada a accordé 30 millions de dollars en 2004-2005 pour les Académies canadiennes des sciences, somme que pourront utiliser ces dernières au cours des 10 prochaines années pour effectuer des évaluations indépendantes sur l'état du savoir scientifique dans les domaines clés.

Activité de programme : Secteur de l'industrie — S-T et innovation

Description : Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation de nouvelles technologies et des secteurs prioritaires					
Résultat prévu			Indicateurs		
Une économie du savoir plus performante dans tous les secteurs de l'industrie			Nombre de produits et de services constituant des premières mondiales		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
20,1 \$	81 ETP	19,9 \$	81 ETP	20,0 \$	81 ETP

Le Secteur de l'industrie s'efforce d'améliorer la mise au point, l'adaptation, la diffusion et l'utilisation de technologies stratégiques et durables ainsi que de produits et de services inédits pour renforcer l'économie du savoir dans tous les secteurs. Il entreprend diverses activités pour faire progresser les technologies habilitantes dans de nombreux secteurs, dont les suivants : la biotechnologie, la nanotechnologie, les matériaux de pointe, la fabrication de pointe, les sources d'énergie de remplacement durables telles que l'hydrogène et les piles à combustibles, et les technologies environnementales.

Par exemple, le Secteur de l'industrie contribue à la commercialisation accélérée des nouvelles technologies océanologiques, par la mise en œuvre du Plan d'action fédéral pour les océans. Une stratégie nationale visant à promouvoir la mise au point des piles à combustible et l'économie de l'hydrogène progressent aussi. Cette stratégie s'appuie sur la Carte routière canadienne sur la commercialisation des piles à combustible, rédigée conjointement avec l'industrie et d'autres partenaires.

Le Secteur de l'industrie est parvenu à un niveau de compétence reconnu sur la scène internationale en ce qui concerne l'élaboration de cartes routières technologiques. Ces cartes routières, mises au point en partenariat avec l'industrie, jettent les bases théoriques des progrès technologiques à long terme. En favorisant la formation d'alliances et de partenariats, elles encouragent aussi l'avancement de la R-D, l'innovation et la commercialisation. Un certain nombre de cartes routières ont été élaborées, et les travaux se poursuivent sur celles qui concernent la fabrication, la transformation et la réparation des produits en matériaux composites pour l'aérospatiale; l'insertion des technologies d'intégration des systèmes de gestion des cabines d'avion; les produits biopharmaceutiques; le charbon propre; la capture et le stockage géologique du gaz carbonique et les industries de la langue (strategis.gc.ca).

La Stratégie canadienne de la biotechnologie (biotech.gc.ca) renforce elle aussi la politique fédérale sur les sciences et la technologie. Elle préconise une démarche intégrée pour cerner et gérer les possibilités et les défis créés par l'utilisation croissante de la biotechnologie dans de nombreux secteurs de la société. Le Secrétariat canadien de la biotechnologie, qui est installé à Industrie Canada, assure la coordination interministérielle. Relativement à la Stratégie, il s'occupe aussi des communications, de la gestion horizontale, de la régie et de la responsabilisation. En outre, le Secrétariat fournit un soutien opérationnel au Comité consultatif canadien de la biotechnologie, organisme extérieur qui fait des analyses approfondies, éclairées par des consultations avec les parties intéressées, sur un vaste éventail de questions ayant trait à la biotechnologie et à ses répercussions sur la société. (*Pour en savoir plus, voir la section 3, à la page 45*).

Dans le budget de 2004, le gouvernement s'est engagé à renforcer la capacité de recherche du Canada en accordant à Génome Canada (genomecanada.ca) 60 millions de dollars de plus pour la recherche génomique. La génomique est l'étude du code génétique des êtres humains et des autres organismes vivants.

Jusqu'ici, Génome Canada a investi plus de 365 millions de dollars dans l'ensemble du Canada. Si l'on ajoute cette somme aux fonds fournis par d'autres partenaires, on arrive à des investissements supérieurs à 800 millions de dollars dans 79 projets de recherche novateurs et plates-formes scientifiques et technologiques complexes.

Engagement pris dans le budget de 2005

En plus des 60 millions de dollars alloués dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada a accordé 165 millions de dollars à Génome Canada en 2004-2005 pour maintenir la recherche de pointe en génomique.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation

Description : Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications pour la mise au point de technologies novatrices					
Résultat prévu			Indicateurs		
Recherches avancées et appliquées au sein du secteur canadien des TIC pour le développement de technologies innovatrices			Dépenses brutes en R-D dans le secteur des TIC		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
2,0 \$	16 ETP	1,9 \$	16 ETP	1,9\$	16 ETP

Pour soutenir la concurrence dans une économie du savoir, il faut mettre au point des technologies habilitantes stratégiques, en particulier dans des secteurs tels que les TIC, la nanotechnologie et les technologies d'assistance. Des investissements dans des domaines tels que le sans-fil, la sécurité et la photonique permettront au Canada de faire concurrence aux pays du monde entier et favoriseront l'accroissement de la productivité de ses entreprises.

Afin de faciliter la recherche dans tout le Canada et ailleurs dans le monde, le secteur du STIT continuera de soutenir le fonctionnement du CA*net4, en partenariat avec l'industrie et les milieux universitaires par l'intermédiaire de CANARIE Inc. jusqu'en 2007 (canarie.ca). Le CA*net4 est un réseau à haute performance qui relie les réseaux et les centres de recherche de tout le Canada pour permettre aux milieux de la recherche canadiens de poursuivre des travaux de pointe dans toutes les régions du Canada et dans le monde.

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications — S-T et innovation

Description : Être le centre d'excellence pour la recherche-développement dans les télécommunications et les technologies de l'information de pointe afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique gouvernementale					
Résultat prévu		Indicateurs			
Bâtir et maintenir une expertise de très haute qualité et des connaissances approfondies en matière de technologies importantes pour le secteur des télécommunications du Canada		Nombre de publications scientifiques Nombre de brevets			
Excellent soutien à la clientèle gouvernementale et industrielle par le biais de la R-D et de conseils		Nombre de partenariats de recherche Contrats de R-D Nombre de licences de propriété intellectuelle			
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
48,7 \$	421 ETP	44,8 \$	421 ETP	44,3 \$	421 ETP

Industrie Canada continuera d'encourager la croissance et l'innovation en transférant à l'industrie canadienne la technologie mise au point par le Centre de recherches sur les communications (CRC) (crc.ca). Cela aidera notamment les PME, souvent incapables d'entreprendre des travaux de R-D et d'assumer les risques connexes. Elles pourront, en fait, profiter des résultats de la R-D effectuée par le CRC et concentrer leur attention sur la commercialisation. Le CRC effectue les travaux de R-D sur des technologies des communications revêtant une importance stratégique pour le Canada : la radio, les satellites, la radiodiffusion et les fibres optiques. La R-D effectuée par le CRC aide à formuler des règlements, des politiques et des normes internationales de tout premier ordre, tout en aidant les responsables de la gestion du spectre et des communications d'urgence.

Le CRC collabore avec le Secteur du STIT et l'industrie canadienne pour faire en sorte que les normes internationales de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers et d'autres instances concernant la radiodiffusion facilitent la mise en œuvre efficace des logiciels et des services de télécommunications et de radiodiffusion. Cela permet au CRC de relever des défis tels que ceux concernant la sécurité des réseaux et la recherche sur le spectre et de concevoir des solutions novatrices et abordables pour doter toutes les régions du Canada de services à large bande, en particulier les régions rurales et éloignées mal desservies.

Precarn est un consortium national sans but lucratif dirigé par l'industrie, qui appuie des projets de recherche-développement préconcurrentielle dans le domaine des systèmes

Engagement pris dans le budget de 2005

Le gouvernement du Canada a accordé 20 millions de dollars en 2004-2005 à Precarn pour la prochaine étape quinquennale de son programme en appuyant la recherche-développement dans le domaine des systèmes intelligents et de la robotique de pointe.

intelligents et de la robotique de pointe. Dans le budget de 2005, le gouvernement continue de soutenir Precarn en lui fournissant 20 millions de dollars en 2004-2005 pour la prochaine étape quinquennale de son programme. Ainsi, Precarn pourra continuer d'aider la recherche et d'encourager les industries canadiennes des systèmes intelligents et de la robotique de pointe à progresser.

Activité de programme : Partenariat technologique Canada — S-T et innovation

Description : Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs					
Résultat prévu			Indicateurs		
Commercialisation encouragée par des partenariats stratégiques sur le plan de la R-D innovatrice			Nombre de projets (qui représente le nombre de partenariats stratégiques)		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
340,9 \$	116 ETP	256,7 \$	127 ETP	234,2 \$	127 ETP

Partenariat technologique Canada (PTC) (ptc.ic.gc.ca) est un organisme de service spécial d'Industrie Canada qui a pour mandat de financer la R-D stratégique et de faire la démonstration de technologies qui sont sources d'avantages économiques, sociaux et environnementaux pour la population canadienne.

Le principal programme de R-D de PTC met l'accent sur des domaines clés tels que les technologies environnementales, l'aérospatiale et la défense, et des technologies habilitantes qui comprennent la biotechnologie et les applications liées à la santé, ainsi que les technologies de la fabrication et des communications. PTC continuera d'investir dans ces secteurs de pointe en 2005-2006 afin de soutenir les efforts que déploie Industrie Canada pour promouvoir le développement durable, maintenir et renforcer les technologies et les compétences industrielles nécessaires à une économie du savoir novatrice, et encourager la croissance des PME dans toutes les régions du Canada.

PTC continuera d'investir dans les technologies des PME, tant directement que par l'intermédiaire de son partenariat avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC). Par exemple, le programme PARI-PTC, partenariat établi avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (irap-pari.nrc.cnrc.gc.ca), investit dans des projets novateurs au stade de la précommercialisation, réalisés par des entreprises de 500 employés ou moins et dont les frais admissibles ne dépassent pas 3 millions de dollars.

Le passage à une économie de l'hydrogène crée de nouvelles possibilités et de formidables retombées pour le Canada. Le Programme des adhérents pionniers h2 de PTC vise à stimuler la mise au point et l'adoption rapide des technologies de l'hydrogène et des technologies compatibles sur le marché. De concert avec l'industrie, le Programme finance des projets pilotes qui montrent les avantages éventuels de l'hydrogène et les éléments d'infrastructure nécessaires pour produire, stocker et distribuer l'hydrogène en tant que carburant. En 2005-2006, le Programme continuera d'investir dans des projets pilotes de ce genre et de mieux faire connaître aux consommateurs et aux investisseurs l'hydrogène et son potentiel afin qu'ils l'acceptent mieux aussi. Il permettra, entre autres, aux intervenants de rédiger et d'élaborer des codes, des règlements, des normes et des lignes directrices pour l'industrie.

● RÉSULTAT STRATÉGIQUE : INDUSTRIE CONCURRENTIELLE ET COLLECTIVITÉS DURABLES

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique au moyen de programmes, d'initiatives, de politiques et/ou de services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats prévus et les indicateurs représentent une tentative préliminaire visant à montrer comment Industrie Canada mesurera son rendement par rapport aux résultats qu'il compte obtenir. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent dans l'annexe, à la page 53.

Plans par activité de programme

Activité de programme : Secteur de la politique — Développement économique

Description: Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale					
Résultat prévu			Indicateurs		
Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une industrie concurrentielle et des collectivités durables			Des fonds ont été réservés ou approuvés pour des initiatives en place ou nouvelles qui améliorent la compétitivité de l'industrie		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
12,4 \$	78 ETP	12,4 \$	78 ETP	12,3 \$	78 ETP

Le Secteur de la politique est chargé de l'administration de la *Loi sur Investissement Canada*. Il doit donc revoir et évaluer les propositions d'investissement importantes faites par des étrangers afin de déterminer si elles présentent des avantages nets pour le Canada, puis assurer un suivi en surveillant la mise en œuvre des plans et des initiatives des investisseurs. La Loi et son Règlement précisent quelles sont les responsabilités juridiques des étrangers qui investissent au Canada ainsi que les renseignements qu'ils doivent fournir.

Le gouvernement fédéral entend collaborer avec les provinces et les territoires afin de réduire les obstacles à la circulation des biens et des services, des investissements et des personnes au Canada. Il a relancé les pourparlers avec les provinces et les territoires afin d'améliorer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Ces pourparlers viseront notamment à progresser dans la reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs dans l'ensemble du Canada, y compris des travailleurs étrangers. Ils viseront aussi à simplifier le mécanisme de règlement des différends de l'ACI, tout en s'efforçant de le rendre plus efficace et plus exécutoire. Le gouvernement fédéral s'efforcera également d'élargir la portée du chapitre de l'ACI sur l'agriculture et d'ajouter à cet accord un chapitre sur l'énergie.

Répondre aux besoins financiers des PME demeurera une priorité importante d'Industrie Canada. Les fonctionnaires continueront de travailler en étroite collaboration avec la Banque de développement du Canada au sujet du mandat de celle-ci, qui consiste à combler les lacunes sur les marchés non servis par les institutions financières du

Engagement pris dans le budget de 2005

La Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) est une organisation nationale qui joue un rôle important afin d'aider les jeunes Canadiens à devenir des entrepreneurs prospères. Par sa présence dans des collectivités d'un bout à l'autre du pays, la Fondation contribue à la formation des chefs d'entreprises innovateurs de demain et leur fournit les compétences et l'expérience nécessaires pour profiter des investissements du Canada dans le savoir. Le gouvernement du Canada a accordé 10 millions de dollars en 2004-2005 à la FCJE afin de lui permettre d'offrir ses services dans d'autres collectivités et de poursuivre ses activités jusqu'à l'automne de 2009.

secteur privé, en portant une attention particulière au capital de risque. Des consultations suivront le dépôt d'un rapport au Parlement à l'issue d'un examen exhaustif du Programme de financement des petites entreprises du Canada (strategis.gc.ca/fpec), en 2004-2005. Ces consultations auront trait à la portée du programme et à son rôle sur le marché ainsi qu'à des questions relatives à la modernisation du programme et à l'accès des entreprises de l'économie sociale à ce programme.

La contribution croissante de l'économie sociale aux collectivités du Canada sera encouragée par un examen de la façon dont les entreprises de ce secteur peuvent avoir accès aux autres programmes et organismes qui offrent un financement aux petites entreprises. Enfin, le Ministère continuera d'offrir un programme permanent de recherche et d'analyse du financement des PME et présentera régulièrement des rapports aux parlementaires, aux parties intéressées et aux PME.

Le Secteur de la politique entend également s'appuyer sur les réalisations passées d'Industrie Canada dans le domaine du développement durable, relever les défis qui se présentent et saisir les occasions qui s'offrent afin d'assurer aux Canadiens un avenir durable. La troisième Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (SDD III) (strategis.gc.ca/dd) pour 2003-2006 s'appuie sur la vision d'un Canada chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils favorisant le développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Dans la SDD III, le Ministère s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable en visant les résultats stratégiques suivants :

- l'innovation au service du développement durable;
- la durabilité des entreprises et des collectivités;
- le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable.

Par la SDD III, Industrie Canada entend premièrement accentuer ses efforts de promotion des outils et des pratiques éconocifiques et aider l'industrie canadienne à diffuser des technologies environnementales. Deuxièmement, la SDD III comprend un ensemble plus vaste d'initiatives qui favorisent la durabilité des entreprises et des collectivités. Troisièmement, elle vise à renforcer les capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable, surtout son système de gestion du développement durable. (*Pour plus de renseignements, voir la section 4, à la page 49.*)

Activité de programme : Secteur des opérations — Développement économique

Description: Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les possibilités technologiques à l'intention du secteur des affaires					
Résultat prévu			Indicateurs		
Participation accrue des PME et des collectivités à l'économie			Perception qu'ont les clients des avantages du service des opérations pour leur organisation		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
518,6 \$	577 ETP	241,5 \$	579 ETP	241,3 \$	579 ETP

Entreprise autochtone Canada (EAC) (abc-eac.ic.gc.ca) continuera de promouvoir la création et l'expansion au Canada d'entreprises viables appartenant à des Autochtones et contrôlées par eux. Le volet Développement des entreprises autochtones d'EAC continuera de diriger les investissements vers les secteurs stratégiques prioritaires du commerce et de l'expansion des marchés, du tourisme, des jeunes entrepreneurs et de l'innovation. Les investissements d'EAC entraînent d'autres investissements considérables dans des entreprises autochtones au Canada.

Les volets Sociétés de financement autochtones et Accès au capital d'EAC continueront de fournir un soutien opérationnel à un réseau de 32 sociétés de financement autochtones afin de contribuer au financement des coûts élevés des prêts de développement et des coûts des services consultatifs. Un appui sera notamment accordé aux agents de surveillance des prêts et de soutien aux entreprises. EAC s'assurera également que les sociétés de financement autochtones ont accès à des capitaux supplémentaires pour les prêts de développement et aux instruments financiers répondant aux besoins de croissance des entreprises autochtones. Cet accès sera facilité par un renouvellement du volet Accès au capital, par des capitaux supplémentaires, au besoin, par la mise en place d'un fonds de prêts consortiaux et par l'expansion de l'Initiative pour les jeunes entrepreneurs autochtones, afin d'assurer le développement et la réussite des entreprises appartenant à des jeunes.

En appuyant le développement et la durabilité des collectivités du Nord et des régions rurales de l'Ontario par des investissements stratégiques, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) (strategis.gc.ca/fednor) restera un instrument clé pour le Ministère. Les activités de FedNor comprennent :

- un appui au financement des entreprises par l'intermédiaire du réseau ontarien des Sociétés d'aide au développement des collectivités et d'autres mécanismes d'investissement;
- un appui aux télécommunications et aux technologies de l'information et des communications;
- un appui à l'innovation et aux technologies afin d'accroître la compétitivité dans l'économie du savoir;
- des initiatives relatives au commerce et au tourisme qui renforcent la capacité concurrentielle du Nord sur un marché planétaire;
- le développement économique communautaire source d'avantages à long terme, notamment de création d'emplois, de diversification économique et de compétitivité accrue des entreprises;
- le développement du capital humain, y compris de groupes de clients spéciaux.

Engagement pris dans le budget de 2005

Le gouvernement du Canada accordera 88 millions de dollars sur cinq ans à l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) pour appuyer le développement économique des collectivités dans le Nord ontarien et dans les régions rurales du Sud de l'Ontario, notamment :

- 59,5 millions de dollars sur cinq ans, un ajout permanent au budget de FedNor qui assure une certitude à long terme au sujet de sa capacité d'effectuer des investissements stratégiques;
- 6 millions à l'appui des priorités de FedNor dans le Nord de l'Ontario, incluant la capacité de la nouvelle École de médecine du Nord de l'Ontario de faire de la recherche;
- 8,2 millions pour appuyer le fonds de développement de l'Est de l'Ontario de FedNor;
- 14,2 millions sur cinq ans pour le Programme de développement des collectivités en Ontario.

Le Secteur des opérations continuera d'offrir le Programme de financement des petites entreprises du Canada, initiative importante destinée aux petites entreprises. Ce programme les aide à obtenir des prêts ou des contrats de location-acquisition quand elles veulent s'établir, s'agrandir, se moderniser et s'améliorer, en encourageant les institutions financières et les sociétés de location-acquisition à leur accorder un financement. Les Canadiens bénéficient de ce programme, puisqu'il aide les entreprises à prendre de l'expansion et à créer des emplois, ce qui rend l'économie canadienne plus dynamique.

Le gouvernement du Canada sait que les investissements dans les infrastructures publiques sont essentiels à une croissance économique durable et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Au nom d'Infrastructure Canada, Industrie Canada offre les volets ontariens de trois programmes d'infrastructure nationaux.

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO) est le volet ontarien du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, auquel 1 milliard de dollars a été affecté à l'échelle nationale (www.infrastructure.gc.ca). Par l'entremise d'un secrétariat fédéral-provincial innovateur, les gouvernements du Canada et de l'Ontario fournissent jusqu'à 298 millions de dollars chacun au FIMRCO, qui cible les besoins d'infrastructure des collectivités de moins de 250 000 habitants (fimrco.ca).

Le programme Infrastructure Canada, qui est doté de 2,05 milliards de dollars, contribue à la modernisation et à la construction d'infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada. Grâce à cette initiative, le Programme d'infrastructures Canada-Ontario, qui est doté de 680,7 millions de dollars, investit dans des infrastructures municipales « vertes », la culture, le tourisme et les transports (ic.gc.ca/coip-pico).

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, qui est doté de 4 milliards de dollars, met l'accent sur les partenariats publics-privés et sur des projets nationaux et régionaux de grande envergure (www.infrastructure.gc.ca).

Activité de programme : Secteur de l'industrie — Développement économique

Description: Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et de nouvelles technologies					
Résultat prévu		Indicateurs			
Plus d'entreprises concurrentielles sur les marchés internationaux		Valeur des exportations			
		Nombre d'entreprises canadiennes présentes au sein des marchés d'exportation par rapport à toutes les entreprises exploitées au Canada			
		Valeur des investissements (au pays et à l'étranger)			
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
231,4 \$	289 ETP	189,9 \$	277 ETP	99,9 \$	277 ETP

Le Secteur de l'industrie dirige plusieurs initiatives visant à aider les entreprises canadiennes à monter dans la chaîne de valeur et à devenir plus concurrentielles dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. L'une de ces initiatives est l'élaboration d'un cadre stratégique national pour le secteur de l'automobile, axé fortement sur la R-D. Ce cadre examinera les facteurs importants de croissance à long terme du secteur et encouragera l'innovation liée à la prochaine génération de véhicules intelligents, hybrides et peu énergivores, ainsi qu'aux carburants renouvelables. Une première série de discussions et de consultations avec d'autres ministères a commencé et d'autres consultations sont prévues avec les parlementaires et les intervenants de l'industrie, notamment le Conseil du Partenariat du secteur canadien de l'automobile.

L'industrie canadienne de l'aérospatiale, qui occupe le quatrième rang mondial, est une source de richesse importante pour le pays. Le Secteur de l'industrie travaille en étroite collaboration avec divers intervenants, y compris des représentants de l'industrie, du secteur de l'aérospatiale, des syndicats, des universités et des gouvernements provinciaux, à l'élaboration d'une stratégie répondant aux besoins du secteur de l'aérospatiale dans tout le pays. La stratégie portera en particulier sur les grands défis, comme la nécessité de maintenir et de renforcer le leadership technologique du Canada, enjeu qui touche directement au soutien qu'accorde le gouvernement aux travaux de R-D de l'industrie.

En plus d'élaborer des stratégies sectorielles pour l'automobile et l'aérospatiale, le Secteur de l'industrie cherchera à promouvoir une stratégie des sciences de la vie afin d'accroître la compétitivité des industries concernées, qui devraient jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale.

Le Secteur de l'industrie participe aux efforts du gouvernement du Canada, menés par Commerce international Canada, qui visent à stimuler les flux du commerce et de l'investissement, lesquels peuvent être avantageux pour l'économie canadienne. Le Secteur de l'industrie contribue à ces efforts en faisant des analyses stratégiques globales et en participant à des programmes de missions nationales et internationales. En outre, le Secteur diffuse des outils de commercialisation et de l'information et il apporte un appui dans le cadre de quelques grands salons commerciaux et missions de promotion commerciale.

SourceCAN (sourcecan.gc.ca), initiative multisectorielle dirigée par le Secteur de l'industrie, en partenariat avec des ministères et organismes fédéraux et avec les provinces, se révèle particulièrement efficace pour améliorer l'accès des entreprises canadiennes aux débouchés commerciaux nationaux et internationaux. SourceCAN ajoutera 28 sources d'appels d'offres internationales des institutions financières internationales et de la Banque mondiale. À titre de service partagé avec d'autres ministères, SourceCAN donnera accès à un nouveau système mondial de classification des marchandises et aidera les PME canadiennes à mieux faire connaître leurs produits et services sur le marché mondial.

Conscient que la libéralisation du commerce et la mondialisation ont de grandes conséquences sur l'économie canadienne, le Secteur de l'industrie s'attache aussi à évaluer régulièrement, en partenariat avec l'industrie et d'autres ministères, les initiatives de politique commerciale, afin de cerner les difficultés qu'elles peuvent présenter aux entreprises canadiennes et les possibilités qu'elles leur offrent.

Le Secteur de l'industrie gère un petit nombre d'interventions ciblées par lesquelles le gouvernement du Canada encourage certaines industries canadiennes à devenir plus concurrentielles devant des pressions internationales particulièrement intenses, en investissant dans des immobilisations, du matériel et des compétences. Parmi ces interventions, citons le Mécanisme de financement structuré (strategis.gc.ca), qui appuie les armateurs canadiens et étrangers qui ont l'intention de construire des navires au Canada, et le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (strategis.gc.ca/pictv), qui aide les fabricants canadiens concernés à se diversifier et à prendre de l'expansion dans certains créneaux. *(Pour plus de renseignements, voir l'annexe, à la page 53.)*

Engagement pris dans le budget de 2005

Le gouvernement du Canada a confirmé que 50 millions de dollars sera affecté sur cinq ans au Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement, pour stimuler la compétitivité en incitant les entreprises à opter pour la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée et à rechercher de nouveaux créneaux.

Industrie Canada collabore avec les provinces, les territoires et les partenaires fédéraux afin de définir une stratégie nationale du tourisme; celle-ci permettra aux gouvernements de mieux coordonner leurs efforts à l'appui du tourisme au Canada. Un cadre de collaboration est en cours d'élaboration et d'autres travaux se feront en collaboration avec l'industrie afin de cerner les principales priorités et d'élaborer un plan d'action fondé sur une vision commune. Ce cadre et ce plan d'action aideront l'industrie touristique à saisir les possibilités qui se présentent et à faire en sorte que le Canada demeure une destination touristique concurrentielle.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique

Description: Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des TIC moderne et fiable et acquièrent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe. Appui au développement d'une industrie des TIC concurrentielle au Canada.					
Résultat prévu			Indicateurs		
Diffusion, utilisation et exploitation accrues des solutions associées aux technologies de l'information et aux télécommunications pour et par les Canadiens			Évaluation des résultats attendus des programmes individuels		
Cadre concurrentiel amélioré du secteur des TIC du Canada			Évaluation du rendement du secteur des TIC et des questions connexes		
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
128,2 \$	245 ETP	40,2 \$	245 ETP	30,7 \$	245 ETP

Le Secteur du STIT appuie le développement économique régional et rural en s'assurant que les Canadiens ont accès à une infrastructure des TIC moderne, notamment par des programmes comme le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord, l'Initiative nationale de satellite et CA*net4 (largebande.gc.ca). Le Programme pilote et l'Initiative nationale de satellite collaborent avec divers partenaires afin de diriger le déploiement d'une infrastructure d'information et de communications de pointe dans les collectivités canadiennes, en particulier celles qui sont touchées par le fossé numérique, comme les Premières nations, les collectivités du Nord, ainsi que les collectivités rurales et éloignées. Dans le Nord de l'Ontario, ces efforts seront en plus soutenus par FedNor.

La distribution du financement accordé par le Programme pilote se poursuivra durant les deux prochaines années, mais tout le financement est désormais engagé. On évalue actuellement les possibilités liées à un programme de services à large bande dans l'avenir.

Le Secteur du STIT a toujours parmi ses priorités le développement et l'adoption d'applications et de services novateurs en ligne d'origine canadienne. Cependant, les technologies et les applications électroniques évoluent rapidement. Pour que les Canadiens entrent en toute confiance dans l'économie numérique, il faut éliminer les obstacles structurels et organisationnels qui les empêchent de profiter des avantages de cette économie. Le Secteur du STIT repérera et évaluera les problèmes auxquels font actuellement face les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Le Secteur du STIT continuera d'effectuer des analyses économiques et de suivre les tendances de l'industrie et des secteurs émergents cruciaux pour l'établissement des priorités et la prise des décisions dans le secteur des TIC. En plus d'influencer les décisions et l'élaboration des politiques au gouvernement, le Secteur du STIT offrira des services de promotion commerciale afin d'exploiter les débouchés commerciaux du secteur des TIC et représentera l'industrie des technologies d'assistance au Canada.

Activité de programme : Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique

Description: Amélioration des services d'information en ligne aux entreprises et aux consommateurs au nom d'Industrie Canada et prestation de services multivoies aux entreprises au nom du gouvernement du Canada (GDC)					
Résultat prévu		Indicateurs			
Les entreprises et les consommateurs canadiens obtiennent un meilleur service en ligne d'Industrie Canada		Utilisation des sites de Strategis et du Portail des affaires/Centre de services aux entreprises du Canada (CSEC)			
Les entreprises et les consommateurs canadiens jouissent d'une prestation de services multivoies au niveau du GDC		Fusion des sites du Portail des affaires et du CSEC			
2005-2006		2006-2007		2007-2008	
15,5 \$	109 ETP	11,2 \$	113 ETP	11,1 \$	113 ETP

Le rôle du Secteur de l'agent principal de l'information (API) a été modifié; il porte maintenant exclusivement sur la prestation de services de gestion de l'information et de technologies de l'information. Depuis le 4 janvier 2005, les activités des programmes qui relevaient du Secteur de l'API ont été réaffectées à d'autres secteurs. Les éléments d'exécution des programmes de Gouvernement en direct (y compris la Vision de la prestation des services aux entreprises et PerLE), les Centres de services aux entreprises du Canada (**cbsc.org**), le Portail des affaires (**portaildesaffaires.ca**) et Étudiants bien branchés (**etudiantsbienbranches.ca**) ont été transférés au Secteur des opérations. Strategis restera dans le Secteur de l'API jusqu'à ce que l'orientation ministérielle et le rôle de cette activité soient examinés, en collaboration avec le Secteur de l'API et les secteurs opérationnels.

Conformément au programme de transformation des services du gouvernement, Industrie Canada a dirigé la définition d'une vision d'avenir des services gouvernementaux aux entreprises; on s'est concentré sur l'adaptation aux besoins des entreprises canadiennes. Le Ministère collaborera avec les parties intéressées à cette vision et à la mise en œuvre d'une stratégie visant à offrir aux entreprises des services gouvernementaux intégrés et axés sur le client, et ce, par de multiples canaux. La mise en œuvre de cette stratégie aidera les entreprises canadiennes à atteindre leurs objectifs en améliorant la qualité et l'efficacité de leurs interactions avec le gouvernement. Industrie Canada continuera de travailler avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement à transformer le service.

Au Canada, les trois ordres de gouvernement régissent les entreprises, mais leur coordination est limitée. Les entreprises reçoivent donc des renseignements confus et inexacts sur leurs responsabilités en matière de conformité, ce qui en accroît le coût et réduit la productivité économique. Le Ministère continuera à diriger le projet PerLE, par lequel le gouvernement fédéral, deux provinces, un territoire et trois municipalités élaborent des services communs en vue d'alléger le fardeau administratif de la réglementation et d'améliorer la conformité en harmonisant les services relatifs aux permis et aux licences des différents ordres de gouvernement. PerLE fournira aux clients des instances participantes des renseignements complets et ordonnés sur leurs obligations en matière de permis et de licences. De plus, PerLE est en voie d'être intégré aux sites Web, télécentres et points de service en personne des instances participantes afin que les entreprises trouvent toujours ce qu'elles cherchent.

Tenant compte des commentaires des clients, le Ministère continuera d'améliorer l'accès des entreprises clientes à l'information en apportant des améliorations continues au volet Entreprises canadiennes du portail du gouvernement du Canada (**canada.gc.ca**). Plusieurs sites Web seront consolidés pour simplifier la navigation et encourager les entreprises à utiliser Internet comme source d'information utile à diverses étapes de leur développement. Par l'intermédiaire du Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels, le Ministère continuera de faciliter la vie des personnes handicapées et des personnes âgées sur le plan de l'accessibilité.

Afin d'aider les PME à être plus compétitives dans le monde, Étudiants bien branchés continuera d'offrir une formation pratique au commerce électronique et à Internet en s'appuyant sur des partenariats avec les collèges et universités du Canada. En 2005-2006, Étudiants bien branchés s'efforcera de nouer de nouvelles relations avec les conseils sectoriels et les associations professionnelles afin d'offrir une formation aux PME membres.

Section 3 :

Information additionnelle**3.1 Déclaration de la direction**

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2005-2006 d'Industrie Canada.

Le document a été préparé selon les principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il utilise la structure approuvée de l'Architecture des activités de programme.
- Il fournit une base de reddition des comptes pour les résultats recherchés ou obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont accordées.
- Les sommes indiquées reposent sur des montants approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de dépenses prévues.

Le sous-ministre,

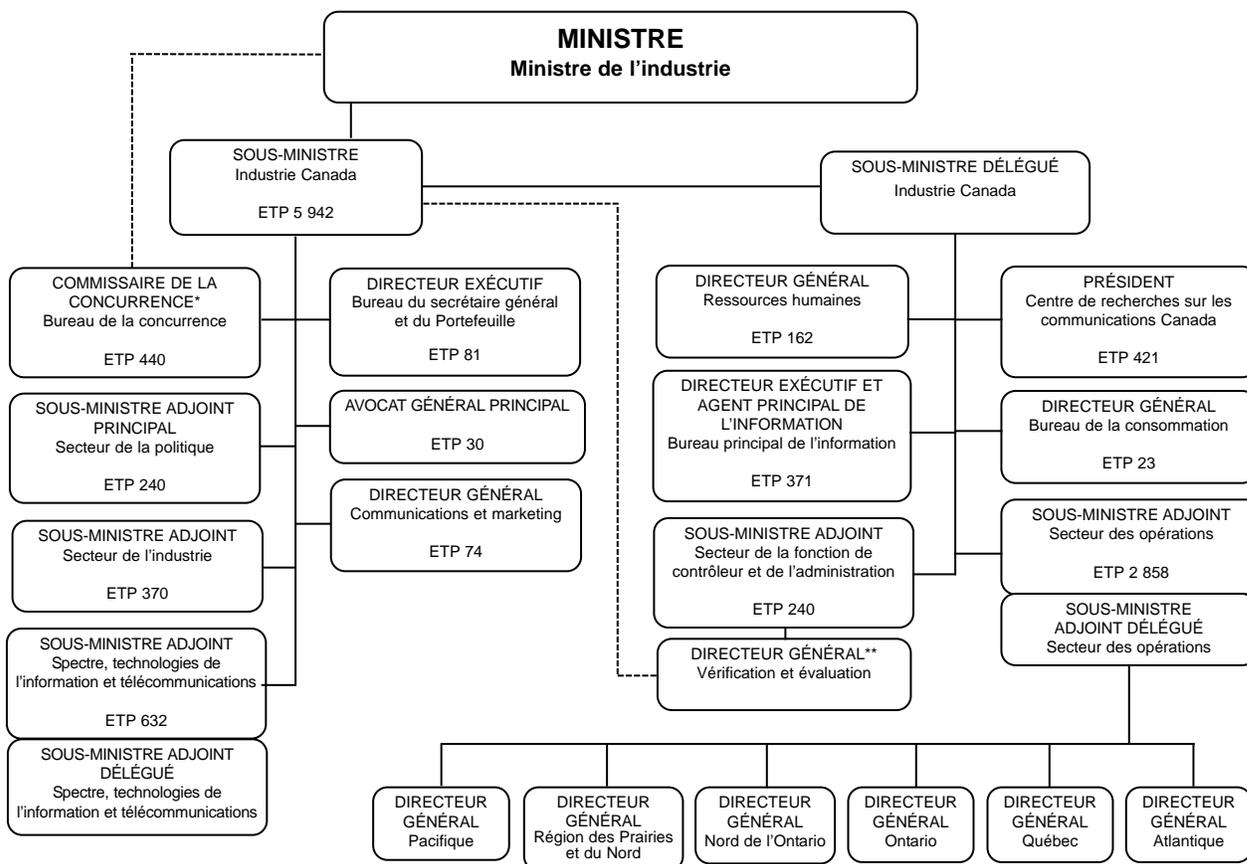

Suzanne Hurtubise

Le 18 février 2005

Date

3.2 Renseignements sur l'organisation

L'organigramme d'Industrie Canada décrit la structure de responsabilisation du Ministère jusqu'au niveau des activités de programme. Il indique le nombre d'équivalents temps plein et les ressources financières affectées à chaque organisation.



* Relève du sous-ministre pour les questions administratives et financières et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre sur son rôle d'agent indépendant de mise en application de la loi.

** Relève du sous-ministre à titre de président du Comité de la vérification et de l'évaluation.

3.3 Tableaux financiers récapitulatifs

Le Ministère présente des rapports sur les plans et les priorités en fonction de ses résultats stratégiques et de ses activités de programme. Les renseignements financiers sont également fournis par activité de programme, conformément à la nouvelle structure de gestion des ressources et des résultats du Ministère, dont l'Architecture des activités de programme constitue un élément clé.

Concordance entre la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) et la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)

Le tableau qui suit présente une approximation de la manière dont les fonds alloués auparavant par secteur d'activité d'après la SPRR sont maintenant alloués par résultat stratégique d'après la SGRR.

Secteur d'activité/Résultat stratégique (en millions de dollars)	Un marché équitable, efficace et concurrentiel	Une économie innovatrice	Industrie concurrentielle et collectivités durables	Total
Politique micro-économique	9,2	0	54,9	64,1
Règlements et services axés sur le marché	150,3	0	0	150,3
Développement sectoriel de l'industrie	44,1	423,9	648,6	1 116,6
Total	203,6	423,9	703,5	1 331,0

Nota :

Les chiffres ci-dessus sont fondés sur le budgétaire du Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Les services de gestion et les services généraux ont été alloués au prorata de chacun des secteurs d'activité/résultats stratégiques.

Le tableau suivant contient des renseignements sur les dépenses prévues d'Industrie Canada et sur ses équivalents temps plein (ETP) des trois prochaines années financières, en les comparant aux valeurs correspondantes de 2004-2005. Les dépenses prévues en 2005-2006 sont inférieures à celles de 2004-2005. Cette baisse nette de 12,7 millions de dollars est essentiellement due aux annonces faites dans le budget de 2005 en ce qui concerne les dépenses de 2004-2005, y compris les 165 millions affectés à Génome Canada. Cette baisse sera compensée en grande partie par le report des fonds réservés au Programme d'infrastructure Canada-Ontario (Activité de programme — Secteur des opérations — Développement économique) et au cadre stratégique de soutien au secteur de l'automobile (Activité de programme — Secteur de l'industrie — Développement économique) en 2005-2006.

Le tableau montre aussi que les dépenses prévues diminuent entre 2005-2006 et 2007-2008. Cela tient à la réduction des crédits d'Industrie Canada consécutive à l'Examen des dépenses du gouvernement (ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icPages/ExamenDesDepenses) et aux réductions prévues dans les programmes de subventions et de contributions suivants d'Industrie Canada :

- Initiative d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux,
- Partenariat technologique Canada,
- Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord,
- Programme d'accès communautaire et programme Rescol.

Tableau 1 Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(en millions de dollars)*	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Un marché équitable, efficace et concurrentiel**				
Secteur de la politique — Marché	8,5	5,2	5,2	5,2
Secteur des opérations — Marché	155,7	155,5	157,4	157,3
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché	59,8	53,9	51,7	51,7
Secteur de l'agent principal de l'information — Marché	0,6	0,6	0,5	0,5
Bureau de la consommation	5,2	5,2	5,2	5,2
Bureau de la concurrence	48,3	49,1	49,2	49,2
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) fonds renouvelable	(16,8)	(15,6)	(14,0)	(14,0)
Total partiel	261,3	253,9	255,2	255,1
Une économie innovatrice				
Secteur de la politique — S-T et innovation	20,6	11,1	11,1	11,1
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	16,2	10,6	10,6	10,7
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation	1,7	2,0	1,9	1,9
Centre de recherches sur les communications Canada — S-T et innovation	54,9	55,5	54,9	54,9
Partenariat technologique Canada	386,6	354,4	284,7	273,7
Total partiel	480,0	433,6	363,2	352,3
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Secteur de la politique — Développement économique	13,4	12,4	12,5	12,5
Secteur des opérations — Développement économique	473,5	442,6	225,4	228,6
Secteur de l'industrie — Développement économique	190,5	104,6	63,0	51,0
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique	105,5	128,4	23,0	13,4
Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique	12,1	15,5	11,3	11,3
Total partiel	795,0	703,5	335,2	316,8
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 536,3	1 391,0	953,6	924,2
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Secteur de l'industrie — Développement économique	0,8	0,8	0,8	0,8
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	0,8	0,8	0,8	0,8
Moins : Revenus disponibles (moins l'OPIC) budgétaire	58,5	60,0	59,8	59,8
Total du Budget principal des dépenses	1 478,6	1 331,8	894,6	865,2
<i>Rajustements :</i>				
Budget supplémentaire des dépenses	86,9	0,0	0,0	0,0
Annonces du Budget				
<i>Budget 2005 :</i>				
Génome Canada	165,0	0,0	0,0	0,0
Académies canadiennes des sciences	30,0	0,0	0,0	0,0
Precam	20,0	0,0	0,0	0,0
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	10,0	0,0	0,0	0,0
FedNor	0,0	28,1	14,3	14,7
Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	0,0	10,0	10,0	10,0

Suite à la page suivante

Suite de la page précédente

(en millions de dollars)*	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
<i>Budget 2004 :</i>				
Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement fédéral	—	10,0	10,0	10,0
Bureau de la concurrence	—	8,0	0,0	0,0
Appui à l'économie sociale — Financement	—	7,0	7,0	7,0
Commercialisation de la recherche effectuée dans les laboratoires de l'État	—	5,0	5,0	5,0
Appui à l'économie sociale — Développement des capacités	—	2,4	3,5	3,5
Réduction des formalités administratives des petites entreprises	—	1,9	0,4	0,4
Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet	—	0,0	0,6	0,6
<i>Budget 2003 :</i>				
Plan d'action sur les langues officielles, Croissance économique (portion restante)	—	0,0	0,5	0,6
<i>Budget 2000 :</i>				
FedNor — Programme de développement des collectivités	—	7,4	7,4	7,4
Accès légal à l'information et aux communications pour assurer la sécurité du public	—	0,3	0,3	0,3
<i>Budget 1999 :</i>				
Stratégie emploi jeunesse, Rescol et Programme d'accès communautaire	—	0,0	16,3	16,3
Accès aux rentrées de fonds des contributions remboursables	—	37,1	29,4	0,0
<i>Autres rajustements :</i>				
Cadre stratégique et de soutien de la politique de l'automobile	—	111,0	97,0	49,0
Fonds de la Stratégie canadienne de la biotechnologie	—	9,5	9,5	9,5
Laboratoire photonique	—	3,0	0,0	0,0
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) - Projet de station de contrôle de la pollution de l'eau Ravensview Kingston	—	0,1	0,1	0,1
Exercice de diminution des dépenses	—	(15,2)	(32,3)	(51,2)
<i>Total des rajustements</i>	311,9	225,6	179,1	83,2
Dépenses nettes prévues	1 570,1	1 557,4	1 073,7	948,4
Dépenses nettes prévues	1 570,1	1 557,4	1 073,7	948,4
Moins : Revenus non disponibles	548,1	568,4	608,0	611,5
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	82,7	76,2	74,7	73,2
Coût net du programme	1 104,7	1 065,2	540,4	410,1
Équivalents temps plein	5 738	5 942	5 948	5 948

*Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

**Les coûts des services de gestion et des services généraux ont été répartis au pro rata à chaque secteur d'activité/résultat stratégique.

Tableau 2 Programme par activité

2005-2006 (en millions de dollars)*										
Activité de programme par résultat stratégique	Budgétaire						Non budgétaire	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)		
	Fonction-nement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Revenus	Revenus nets	Prêts, investissements et avances	Total pour le Budget principal	Total des dépenses prévues	Total des dépenses prévues
Un marché équitable, efficace et concurrentiel										
Secteur de la politique — Marché	5,2	—	—	5,2	—	5,2	—	5,2	1,9	7,1
Secteur des opérations — Marché	155,1	0,4	—	155,5	(39,8)	115,7	—	115,7	(0,2)	115,5
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché	47,0	—	6,9	53,9	—	53,9	—	53,9	0,2	54,1
Secteur de l'agent principal de l'information — Marché	0,6	—	—	0,6	—	0,6	—	0,6	0,0	0,6
Bureau de la consommation	3,5	—	1,7	5,2	—	5,2	—	5,2	0,0	5,2
Bureau de la concurrence	49,0	0,1	—	49,1	(10,5)	38,6	—	38,6	7,9	46,5
Office de la propriété intellectuelle du Canada	129,0	—	—	129,0	(144,6)	(15,6)	—	(15,6)	0,0	(15,6)
Total partiel	389,4	0,5	8,6	398,5	(194,9)	203,6	—	203,6	9,9	213,5
Une économie innovatrice										
Secteur de la politique — S-T et innovation	11,1	—	—	11,1	—	11,1	—	11,1	15,0	26,1
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	10,6	—	—	10,6	—	10,6	—	10,6	9,5	20,1
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation	2,0	—	—	2,0	—	2,0	—	2,0	0,0	2,0
Centre de recherches sur les communications Canada	53,0	2,5	—	55,5	(9,7)	45,8	—	45,8	2,9	48,7
Partenariat technologique Canada	16,9	—	337,5	354,4	—	354,4	—	354,4	(13,5)	340,9
Total partiel	93,6	2,5	337,5	433,6	(9,7)	423,9	—	423,9	13,9	437,8
Industrie concurrentielle et collectivités durables										
Secteur de la politique — Développement économique	12,4	—	—	12,4	—	12,4	—	12,4	0,0	12,4
Secteur des opérations — Développement économique	53,2	0,2	389,1	442,5	—	442,5	—	442,5	76,1	518,5
Secteur de l'industrie — Développement économique	43,7	—	60,9	104,6	—	104,6	0,8	105,4	126,0	231,3
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique	24,8	—	103,6	128,4	—	128,4	—	128,4	(0,2)	128,2
Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique	12,0	0,6	2,9	15,5	—	15,5	—	15,5	0,0	15,5
Total partiel	146,1	0,8	556,5	703,4	—	703,4	0,8	704,2	201,8	906,0
Total	629,1	3,9	902,6	1 535,6	(204,7)	1 331,0	0,8	1 331,8	225,6	1 557,4

*Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 3 Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

2005-2006 (en millions de dollars)*			
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal actuel	Budget principal précédent
1	Dépenses de fonctionnement**	382,3	394,5
5	Dépenses en capital***	3,9	8,6
10	Subventions et contributions****	774,9	912,9
(L)	Salaire et allocation automobile du ministre de l'Industrie	0,1	0,1
(L)	Paiements d'assurances en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme du développement industriel et régional	10,0	10,0
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(15,6)	(16,8)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	8,3	16,6
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	109,4	89,5
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	57,8	62,4
	Total budgétaire	1 331,0	1 477,8
L15	Paiement conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,3	0,3
L20	Paiement conformément à l'alinéa 14(1)a de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,5	0,5
	Total non budgétaire	0,8	0,8
	Total pour le Ministère	1 331,8	1 478,6

*Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

**On attribue principalement la diminution de l'ordre de 12,2 millions de dollars dans le crédit de fonctionnement à une réduction du financement pour la Gestion du spectre, les Services à large bande, le Fonds de la Stratégie canadienne de la biotechnologie et FedNor (réductions de 8,8 millions de dollars, 5,3 millions de dollars, 4,9 millions de dollars et 4,6 millions de dollars respectivement). Ce montant a été partiellement compensé par un financement accru de 4,7 millions de dollars, qui a été utilisé pour financer les investissements de capitaux, et par un financement de 4,1 millions de dollars pour le Programme Rescol.

***Le crédit pour dépenses en capital reflète des exigences moins élevées en 2005-2006.

****Le financement pour les subventions et les contributions a absorbé une baisse de l'ordre de 138 millions de dollars. Ce déclin est principalement attribuable à la temporisation des 72,3 millions de dollars pour l'Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux, associée à la temporisation des 43,6 millions de dollars relativement au Programme de Partenariat technologique Canada.

Tableau 4 Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire

2005-2006	
(en millions de dollars)	Total
Total des dépenses nettes prévues	1 557,4
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	49,7
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)	21,7
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	4,4
	76,2
<i>Moins : Revenus non disponibles</i>	
	568,4
Coût net pour le Ministère en 2005-2006	1 065,2

Tableau 5 Sommaire des dépenses d'immobilisation, par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005*	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Un marché équitable, efficace et concurrentiel**				
Secteur des opérations — Marché	1,2	0,4	0,4	0,4
Bureau de la concurrence	0,3	0,1	0,1	0,1
Une économie innovatrice				
Centre de recherches sur les communications Canada				
Laboratoire photonique et systèmes de recherche — Construction débutant en mars 2005	4,1	5,6	0,1	0,0
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Secteur des opérations — Développement économique	0,0	0,2	0,2	0,2
Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique	0,0	0,6	0,6	0,5
Total	5,6	6,9	1,4	1,2

*Ceci reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

**Exclut l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Tableau 6 Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Secteur de l'industrie — Développement économique				
Paiement conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	0,3	0,3	0,3
Paiement conformément à l'alinéa 14(1)a de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	0,5	0,5	0,5
Total	—	0,8	0,8	0,8

Tableau 7 Sources des revenus disponibles et non disponibles**Revenus disponibles**

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005*	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Un marché équitable, efficace et concurrentiel				
Secteur des opérations — Marché				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	30,9	31,9	31,9	31,9
Réglementation sur les sociétés	7,5	7,9	7,7	7,7
Office de la propriété intellectuelle	10,5	10,5	10,5	10,5
Bureau de la concurrence				
Droit et politique de la concurrence	113,2	144,7	152,0	152,0
	162,1	195,0	202,1	202,1
Une économie innovatrice				
Centre de recherches sur les communications Canada				
Recherche sur les communications	7,8	9,7	9,7	9,7
	7,8	9,7	9,7	9,7
Total des revenus disponibles	169,9	204,7	211,8	211,8

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005*	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Un marché équitable, efficace et concurrentiel				
Secteur des opérations — Marché				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	1,0	1,0	1,0	1,0
Réglementation corporatives	1,7	1,3	1,5	1,5
Réglementation des mesures	1,9	1,9	1,8	1,8
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité à l'intention des consommateurs	0,1	0,1	0,1	0,1
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché				
Gestion du spectre	371,4	371,9	373,9	373,9
Secteur de l'agent principal de l'information	0,7	0,7	0,7	0,7
	376,1	376,9	379,0	379,0
Une économie innovatrice				
Centre de recherches sur les communications Canada				
Recherche sur les communications	1,5	1,5	1,5	1,5
Partenariat technologique Canada				
Rentrées de fonds des contributions remboursables	53,1	77,6	118,0	123,0
	54,6	79,1	119,5	124,5
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Secteur des opérations — Développement économique				
Frais de service en vertu de la LPPE/LFPEC	56,4	56,8	57,3	57,8
Rentrées de fonds des contributions remboursables	39,4	34,9	33,3	33,5
Revenus de placements	15,2	15,0	14,8	14,6
Secteur des opérations — Développement économique				
Rentrées de fonds des contributions remboursables	6,4	5,7	4,1	2,1
	117,4	112,4	109,5	108,0
Total des revenus non disponibles	548,1	568,4	608,0	611,5
Total des revenus disponibles et non disponibles	718,0	773,1	819,8	823,3

*On y présente les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Tableau 8 Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada**État des résultats**

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005*	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Revenus disponibles	113,2	126,8	137,5	153,1
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	71,6	85,1	94,2	101,2
Dépréciation	15,3	17,4	16,9	10,7
Réparations et entretien	1,2	1,3	1,3	1,4
Services administratifs et de soutien	14,2	15,1	15,9	16,8
Services publics, matériel et fournitures	11,6	14,2	14,8	15,2
Marketing	0	0	0	0
Intérêts	0	0	0	0
Total des dépenses	113,9	133,1	143,1	145,3
Excédent (déficit) partiel	(0,7)	(6,3)	(5,6)	7,8
Assistance d'immobilisation reportée	6,4	6,4	6,4	1,6
Excédent (déficit)	5,7	0,1	0,8	9,4

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005*	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Excédent (déficit)	5,7	0,1	0,8	9,4
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	15,3	17,4	16,9	10,7
Assistance immobilisation reportée	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(1,6)
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(3,6)	(8,5)	(8,0)	(8,0)
Changement des actifs et des passifs à court et à long terme	10,9	13,0	10,7	3,5
Excédent de trésorerie (besoin)	21,9	15,6	14,0	14,0

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005*	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0
Réduction :				
Solde au 1 ^{er} avril	72,0	93,9	109,9	118,1
Excédent prévu (réduction)	21,9	15,6	14,0	14,0
	93,9	109,5	123,9	132,1
Solde prévu au 31 mars	98,9	114,5	128,9	137,1

*On y présente les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Tableau 9 Besoins en ressources par secteur ou organisme

(en millions de dollars)*	2005-2006			Total des dépenses prévues
	Un marché équitable, efficace et concurrentiel	Une économie innovatrice	Industrie concurrentielle et collectivités durables	
Secteur de la politique	7,1	26,1	12,4	45,6
Secteur des opérations	115,5	—	518,6	634,1
Secteur de l'industrie	—	20,1	231,4	251,5
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications	54,1	2,0	128,2	184,3
Centre de recherches sur les communications Canada	—	48,7	—	48,7
Secteur de l'agent principal de l'information	0,6	—	15,5	16,1
Partenariat technologique Canada	—	340,9	—	340,9
Bureau de la consommation	5,2	—	—	5,2
Bureau de la concurrence	46,5	—	—	46,5
Office de la propriété intellectuelle du Canada	(15,6)	—	—	(15,6)
Total	213,5	437,8	906,1	1 557,4

*Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 10 Frais d'utilisation

Ce tableau comprend les droits qu'Industrie Canada prévoit imposer ou modifier pour la période de planification. Les organisations suivantes ne prévoient pas instaurer de nouveaux frais ni modifier les frais existants durant cette période :

- Bureau de la concurrence
- Centre de recherches sur les communications Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Direction du Programme de financement des petites entreprises du Canada
- Mesures Canada

Corporations Canada
Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif — Nouveaux frais
<p>Type de frais Services de réglementation</p> <p>Pouvoir d'établissement des frais Projet de loi C-21, <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i></p> <p>Raison de l'imposition ou de la modification des frais Le projet de loi C-21 actuellement à l'étude au Parlement vise à mettre en place une <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>. Par conséquent, la structure des frais sera nouvelle.</p> <p>Date d'entrée en vigueur du changement prévu La date est inconnue, puisque le projet de loi doit d'abord être adopté au Parlement. L'entrée en vigueur pourrait intervenir au plus tôt en 2005-2006.</p> <p>Processus de consultation et d'examen prévu Lorsque les frais proposés auront été fixés dans le cadre de la réglementation proposée en vertu de la Loi, l'information sera fournie à toutes les parties intéressées, y compris les organisations à but non lucratif et les parlementaires qui examinent le projet de loi C-21. Les frais proposés, ainsi que l'information sur les coûts des services, les normes de service et les frais comparables, seront déposés à la Chambre des communes et au Sénat. Les parties intéressées pourront présenter leurs observations jusqu'à ce que le projet de loi reçoive la sanction royale. Le projet de règlement et les frais seront ensuite publiés dans la <i>Gazette du Canada</i>, en vue de nouvelles consultations préalables à leur approbation par le gouverneur en conseil.</p>
Gestion du spectre
Homologation et enregistrement de matériel radio et de matériel terminal — Nouveaux frais et modifications des frais existants
<p>Type de frais Services de réglementation</p> <p>Pouvoir d'établissement des frais <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i></p> <p>Raison de l'imposition ou de la modification des frais Cette modification vise à réviser les frais d'enregistrement de matériel terminal et d'homologation du matériel radio. Avec la création d'organismes d'homologation privés (étrangers et nationaux) et la déclaration de conformité de matériel terminal, cette modification s'impose pour que les frais soient alignés sur ceux qu'exigent le secteur privé et nos partenaires de l'Accord de reconnaissance mutuelle. De plus, ces frais n'avaient pas été révisés depuis plus de dix ans.</p> <p>Date d'entrée en vigueur du changement prévu 2005-2006</p> <p>Processus de consultation et d'examen prévu Des consultations avec les organisations et associations du secteur privé auront lieu et les frais proposés ont été publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> afin de recevoir des commentaires. Il y a également eu des consultations avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Secteur fonction de contrôleur et administration d'Industrie Canada.</p>

Licences de services fixes et de diffusion par satellite — Modifications**Type de frais**

Services de réglementation

Pouvoir d'établissement des frais

Loi sur la radiocommunication, Loi sur le ministère de l'Industrie, Loi sur la gestion des finances publiques

Raison de l'imposition ou de la modification des frais

Les nouveaux frais viseront à recouvrer une juste valeur pour l'utilisation des ressources orbitales et du spectre.

Date d'entrée en vigueur du changement prévu

En raison de la nouvelle *Loi sur les frais d'utilisation*, la date d'entrée en vigueur prévue au départ a été reportée. Il est prévu que le régime de frais qui en découlera, entrera en vigueur en avril 2007.

Processus de consultation et d'examen prévu

Un document de consultation est en préparation et le processus de consultation débutera probablement au dernier trimestre de 2005.

Bureau du surintendant des faillites Canada**Frais relatifs à des produits d'information — Nouveaux frais****Type de frais**

Autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Raison de l'imposition ou de la modification des frais

Fourniture de nouveaux produits d'information

Date d'entrée en vigueur du changement prévu

2006-2007

Processus de consultation et d'examen prévu

Un plan de consultation sera élaboré et les consultations devraient débuter au troisième ou au quatrième trimestre de 2005-2006.

Tableau 11 Principales initiatives réglementaires

Ce tableau présente les initiatives principales ou importantes qu'Industrie Canada entend proposer pour examen juridique ou approbation finale. Il fournit des renseignements sur celles dont la mise en œuvre est prévue durant la période de planification, ainsi que sur les résultats escomptés.

<p><i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) et Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)</i></p>
<p>Réglementation : En partenariat avec le Bureau du surintendant des faillites Canada, la Direction générale des politiques-cadres du marché proposera des modifications à la LFI et à la LACC afin de moderniser le régime des faillites et d'accroître la compétitivité du Canada.</p>
<p>Résultats prévus : Les modifications proposées, notamment celles qui portent sur la restructuration des sociétés en vertu de la LACC, instaureront des règles prévisibles afin d'encourager l'investissement et la confiance dans le marché, tout en préservant la latitude des tribunaux de trancher au cas par cas dans des situations particulières. La réforme vise également à simplifier le processus d'insolvabilité, à améliorer l'équité du système pour tous les participants et à réduire les risques d'abus.</p>
<p><i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i></p>
<p>Réglementation : Un projet de loi visant à établir la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> a été préparé par la Direction générale des politiques-cadres du marché et déposé au Parlement en novembre 2004. Il sera examiné par le Parlement.</p>
<p>Résultats prévus : La nouvelle loi instaurera un cadre de gouvernance moderne pour les organisations à but non lucratif constituées en vertu d'une loi fédérale. Elle facilitera et accélérera le processus de constitution en société, clarifiera les droits et les responsabilités des administrateurs et les exigences relatives aux rapports financiers seront plus précises.</p>
<p><i>Loi sur la concurrence</i></p>
<p>Réglementation : Modifications à la <i>Loi sur la concurrence</i> afin de renforcer le cadre concurrentiel du Canada dans une économie mondiale au profit des consommateurs et des entreprises.</p>
<p>Résultats prévus : Les modifications proposées profiteront aux consommateurs et aux entreprises, car elles auront pour effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'habiliter le commissaire de la concurrence à demander le dédommagement du consommateur ayant subi des pertes en raison d'indications fausses ou trompeuses; • de mettre en place une disposition générale prévoyant des sanctions administratives pécuniaires pour abus de position dominante dans toute industrie; • d'éliminer de la Loi les dispositions visant les transporteurs aériens afin qu'elle redevienne une loi d'application générale; • d'augmenter le montant des sanctions administratives pécuniaires applicables en cas de pratiques commerciales trompeuses; • de décriminaliser les dispositions visant la détermination des prix.
<p><i>Loi sur le droit d'auteur (Loi de 2005 sur la réforme du droit d'auteur)</i></p>
<p>Réglementation : La Direction générale des politiques-cadres du marché proposera un projet de loi visant à modifier la Loi afin de pouvoir relever les défis et saisir les possibilités que présentent Internet et les technologies numériques. Le projet de loi portera sur certaines questions devant faire l'objet d'une réforme à court terme, conformément au rapport intitulé <i>Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi</i> sur le droit d'auteur (le « Rapport sur l'article 92 »), qui a été déposé au Parlement en octobre 2002.</p>

Résultats prévus : Les modifications proposées moderniseront la Loi afin de résoudre certains problèmes à court terme posés par l'environnement numérique. Il s'agira notamment des questions suivantes :

- l'application des droits et des mesures de protection prévus par le Traité sur le droit d'auteur et par le Traité sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle;
- les droits d'auteur relatifs aux œuvres photographiques;
- la clarification de la responsabilité des fournisseurs de services Internet en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*;
- les problèmes d'accès, y compris l'utilisation de documents affichés sur Internet à des fins pédagogiques, pour l'apprentissage assisté par ordinateur et pour les prêts entre bibliothèques.

Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)

Réglementation : La Direction générale des politiques-cadres du marché a préparé des modifications au *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)*. Ces modifications ont fait l'objet d'une publication préalable dans la partie I de la *Gazette du Canada* le 11 décembre 2004, en même temps que les modifications proposées par Santé Canada aux dispositions relatives à la protection des données du *Règlement sur les aliments et drogues*. Durant la période de consultation de 75 jours qui a suivi, les parties intéressées ont pu examiner les modifications proposées et présenter leurs observations. Industrie Canada examinera les observations reçues et apportera, au besoin, des changements avant de publier les modifications de la réglementation.

Résultats prévus : Les modifications proposées visent à concilier au mieux la promotion de l'innovation continue dans de nouveaux médicaments et la promotion de la commercialisation en temps opportun de médicaments génériques concurrents. Elles visent aussi à rétablir la politique qui sous-tend le Règlement en réaffirmant les règles relatives à l'ajout de brevets au registre et en précisant les circonstances où ceux-ci doivent être respectés. De plus, ces modifications visent à améliorer la réglementation des produits pharmaceutiques en établissant des règles plus prévisibles et plus stables en matière de protection de la propriété intellectuelle.

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)

Réglementation : La LPRPDE sera mise à jour au moyen de sa réglementation des organismes d'enquête, afin de pouvoir ajouter de nouveaux organismes en vertu de la Loi. La mise à jour se fera par le processus réglementaire officiel.

Résultats prévus : Cette mise à jour permettra de mieux répondre aux besoins en matière d'exigences relatives à la protection des renseignements personnels, aux termes de la Loi, de certains organismes qui doivent communiquer des données concernant la violation d'un accord ou une contravention au droit.

Loi sur la radiocommunication

Réglementation : Des modifications législatives seront apportées à la *Loi sur la radiocommunication* (en remplacement du projet de loi C-2, mort au Feuilleton) afin de mieux lutter contre le piratage des signaux de radiodiffusion directe à domicile par satellite.

Résultats prévus : Les modifications visent à renforcer le contrôle des importations afin d'empêcher l'entrée au Canada de matériel de radiocommunication illégal, à alourdir les sanctions pour qu'elles soient plus dissuasives et à renforcer le droit de poursuite civile dont dispose actuellement l'industrie de la radiodiffusion canadienne, en offrant l'option de réclamer des dommages-intérêts forfaitaires.

Loi sur les télécommunications (Liste nationale des abonnés auto-exclus)

Réglementation : Une série de modifications à la *Loi sur les télécommunications*, déposée à la Chambre des communes en décembre 2004, devrait permettre de constituer une liste nationale des abonnés auto-exclus. (La sanction royale n'a pas encore été reçue.)

Résultats prévus : Une liste nationale des abonnés auto-exclus protégera les consommateurs contre le télémarketing non sollicité au Canada.

Tableau 12 Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Besoins pour les exercices ultérieurs
Un marché équitable, efficace et concurrentiel						
Initiative de dépôt électronique du Bureau du surintendant des faillites Canada Mise en œuvre du projet — Phase 3	9,8	1,75	0,557	—	—	—
Une économie innovatrice						
Laboratoire de recherche en composants et en systèmes photoniques du Centre de recherches sur les communications Canada, étape de la construction, débutant en mars 2005	7,8	2,7	5,0	0,1	—	—
Total	17,6	4,45	5,557	0,1	—	—

Tableau 13 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert d'Industrie Canada

Voici, ci-dessous, la liste par résultat stratégique des programmes de paiements de transfert d'Industrie Canada dont les paiements de transfert dépassent 5 millions de dollars. De plus amples renseignements sur chacun de ces programmes, y compris leur objet et les résultats prévus, sont affichés à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

- Union internationale des télécommunications (Suisse)

Une économie innovatrice

- Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS)
- Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement dans les universités et les hôpitaux de recherche
- Partenariat technologique Canada — Programme de recherche-développement
- Partenariat technologique Canada — Programme des adhérents pionniers h2

Industrie concurrentielle et collectivités durables

- Entreprise autochtone Canada
- Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord
- Programme d'infrastructures Canada-Ontario
- Programme de financement des petites entreprises du Canada
- Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement
- Programme d'accès communautaire
- FedNor — Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
- FedNor — Programme de développement des collectivités
- FedNor — Fonds de développement de l'Est de l'Ontario
- Direction générale des applications de l'autoroute de l'information — Stratégie emploi jeunesse (DGAAl-SEJ)
- Rescol

- Économie sociale — Financement
- Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux
- Mécanisme de financement structuré

Tableau 14 Fondations (subventions conditionnelles) d'Industrie Canada

Industrie Canada est chargé d'administrer des accords de financement avec les fondations suivantes. De plus amples renseignements sur ces fondations sont affichés à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp.

Une économie innovatrice

- Institut canadien de recherches avancées
- Fondation Pierre Elliott Trudeau
- Fondation canadienne pour l'innovation
- Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël
- Génome Canada
- Centre canadien de technologie créative (Shad International)

Industrie concurrentielle et collectivités durables

- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs

Tableau 15 Initiatives de diversification des modes de prestation des services d'Industrie Canada

Les initiatives de diversification des modes de prestation des services ci-dessous permettent d'offrir des programmes ou des services qui contribuent considérablement à la réalisation du mandat d'Industrie Canada. Ne sont citées que les nouvelles initiatives importantes et les initiatives existantes dont le renouvellement est prévu au cours des trois prochains exercices. De plus amples renseignements sur ces initiatives sont affichés à www.tbs-sct.gc.ca/asd-dmps.

- Amélioration de l'efficacité des services en ligne du spectre
- Automarquage du matériel terminal
- Enregistrement

Tableau 16 Initiatives horizontales

Industrie Canada participe à plusieurs initiatives horizontales, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, d'autres paliers d'administration, des organisations non gouvernementales et des organisations du secteur privé. La participation à ces initiatives contribue à la réalisation des objectifs stratégiques du Ministère.

Industrie Canada est le ministère directeur des importantes initiatives horizontales suivantes. De plus amples renseignements sont affichés sur le site de la base de données sur les résultats horizontaux du Secrétariat du Conseil du Trésor (www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp).

- Stratégie canadienne de la biotechnologie
- Centres de services aux entreprises du Canada
- Rescol

Industrie Canada est également partenaire du Fonds canadien sur l'infrastructure. Infrastructure Canada est le ministère directeur de cette initiative.

Section 4 :

Autres sujets d'intérêt**4.1 Le gouvernement en direct**

Avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, le Ministère fait partie de l'équipe responsable de l'architecture du domaine d'accessibilité, qui a pour objectif de promouvoir le plein accès de tous les Canadiens aux services du GED. Le Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels du Ministère dirige l'élaboration du portail Personnes handicapées en direct dans le site Web du Canada (liens-ta.gc.ca).

4.2 Régie de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada

La gestion de l'information et la technologie de l'information (GI-TI) sont devenues de plus en plus importantes pour le fonctionnement du Ministère, et cette tendance persistera probablement. Cela étant, le Ministère veut s'assurer qu'il sera bien placé pour prendre, en matière d'investissement dans la GI-TI, des décisions qui correspondront pleinement à ses priorités, qui rentabiliseront au maximum ses placements et qui lui permettront de fournir des services de tout premier ordre.

Au début de 2004-2005, Industrie Canada a entrepris des travaux importants pour trouver des façons d'améliorer la gestion et le processus décisionnel relatifs à la GI-TI dans toute son organisation. Par suite de cette analyse, le 22 novembre 2004, le sous-ministre a annoncé un certain nombre de changements à la structure et à la régie des services de GI-TI dans le Ministère.

Ces changements transforment fondamentalement la façon dont les services de GI-TI sont régis, gérés et fournis à Industrie Canada. Dans la nouvelle structure, un comité de régie de la TI, constitué au niveau des sous-ministres adjoints, veillera à ce que les décisions relatives aux investissements dans la TI soient prises dans un contexte ministériel et à ce qu'elles entraînent des économies maximales. La gestion quotidienne des services de GI-TI incombera principalement au Secteur de l'agent principal de l'information (API), qui rendra compte du rendement global, de l'efficacité et de l'efficience de ces services dans l'ensemble du Ministère. Conformément à la stratégie qui confie au Secteur de l'API les pouvoirs relatifs à la GI-TI et qui vise à améliorer la gestion et l'efficacité du processus décisionnel en ce domaine, tous les travaux relatifs à la TI qui étaient auparavant faits au Ministère seront regroupés dans le Secteur de l'API, afin de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser les dépenses. Ce regroupement s'opérera en deux étapes. La première se terminera le 31 mars 2005, et la seconde, d'ici la fin de l'exercice 2005-2006.

4.3 Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

Le Ministère et quatre organismes de développement régional ont établi un cadre stratégique commun afin d'optimiser la participation des minorités de langue officielle aux programmes et aux services de développement économique existants du gouvernement fédéral. Ce cadre intègre le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement. Industrie Canada et les organismes de développement régional continueront de mettre ce plan en œuvre en 2005-2006 et consulteront les communautés minoritaires afin de renforcer les partenariats.

4.4 Stratégie de développement durable

Dans sa troisième Stratégie de développement durable (SDD III), de 2003-2006, Industrie Canada s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable, en visant les résultats stratégiques suivants : l'innovation au service du développement durable; la durabilité des entreprises et des collectivités; et le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable. Les objectifs visés, les réalisations attendues et les indicateurs de rendement de ces résultats stratégiques en matière de développement durable sont présentés dans le tableau ci-après.

Résultat stratégique lié au développement durable : Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces	
Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer l'apport de l'écoefficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences; encourager l'innovation technologique; et appliquer les outils sur le marché. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 16 éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Renforcer les capacités en R-D et les compétences	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin de renforcer l'infrastructure de recherche et du savoir du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'influence dans les conseils stratégiques et appui aux décisions de financement des projets de la FCI.
<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'approbation des travaux de recherche liés au développement durable par l'entremise des Réseaux de centres d'excellence (RCE) dans les domaines de recherche touchant à l'automobile, à l'eau, à l'aménagement forestier et à l'aquaculture. 	<ul style="list-style-type: none"> Influence perçue de l'appui au processus d'évaluation et de sélection des projets proposés par les RCE.
<ul style="list-style-type: none"> Faire mieux connaître et promouvoir l'« avantage vert » du Canada dans la mise au point de procédés biotechnologiques ainsi que de technologies, de produits et de procédés biotechnologiques industriels destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes d'information.
<ul style="list-style-type: none"> Faire mieux connaître les applications éventuelles de la nanotechnologie en établissant des partenariats de recherche et des grappes éco-industrielles au sein du gouvernement et dans l'industrie afin de commercialiser la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes d'information.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement du capital humain et des compétences afin de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'appui en vue de former, d'attirer et de maintenir en poste des personnes hautement qualifiées.

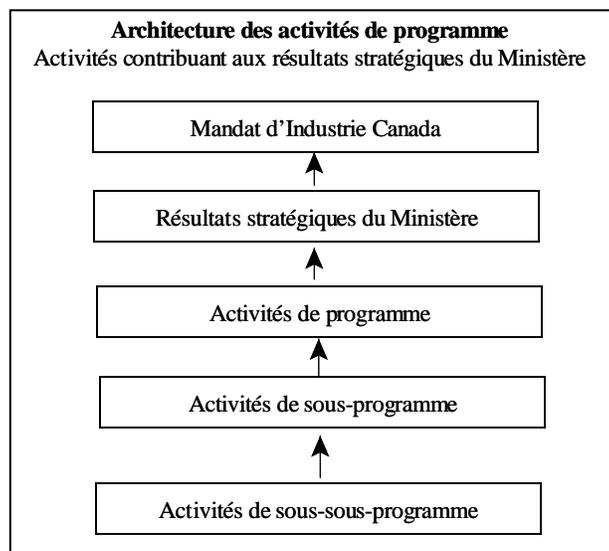
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir l'innovation technologique	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Investir dans les technologies durables par l'entremise de Partenariat technologique Canada (PTC). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de développement durable financés par PTC.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la phase III du programme de R-D de Precarn afin de mettre au point des solutions intelligentes qui répondent aux besoins de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de développement durable financés par année.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une augmentation de 25 p. 100 du rendement du carburant dans les nouveaux véhicules légers d'ici 2010, conformément à l'engagement du gouvernement fédéral. 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de nouveaux véhicules légers à rendement énergétique plus élevé.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise au point, la commercialisation et l'adoption précoces de la technologie des piles à combustible à base d'hydrogène dans le secteur de l'automobile. 	<ul style="list-style-type: none"> Commercialisation et adoption précoce accrues de l'hydrogène et des piles à combustible.
<ul style="list-style-type: none"> Travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et des associations sectorielles pour renforcer la position de l'énergie renouvelable sur les marchés nationaux et internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Position renforcée de l'énergie renouvelable sur les marchés nationaux et internationaux.
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Utiliser les outils dans le marché	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'élaboration de cartes routières technologiques (CRT) pour prévoir les besoins futurs du marché et planifier les meilleures façons de commercialiser les technologies relatives aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de technologies repérées et nombre d'engagements de l'industrie à l'égard de la mise au point et de la commercialisation de technologies découlant d'une CRT.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des solutions novatrices en construction, en architecture et en génie afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. 	<ul style="list-style-type: none"> Ampleur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les immeubles.
<ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître et promouvoir dans l'industrie la commercialisation et l'adoption de pratiques de fabrication novatrices qui accroissent la durabilité des produits et des procédés. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des méthodes de fabrication novatrices.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'adoption d'approches et d'outils d'intendance de l'environnement pour les petites entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des pratiques d'intendance de l'environnement.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'adoption d'outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale pour les petites entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir à l'étranger les technologies et les services canadiens relatifs aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises canadiennes ayant obtenu des contrats internationaux pour des technologies et des services environnementaux.

Résultat stratégique lié au développement durable : Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités	
Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie, d'autres ministères et d'autres intervenants pour promouvoir les pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans les entreprises et encourager le développement durable des collectivités. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 10 éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir au sein du gouvernement du Canada des cadres stratégiques sur le développement durable qui tiennent compte efficacement de la durabilité des entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Régime réglementaire efficace pour protéger l'environnement.
<ul style="list-style-type: none"> Offrir plus d'information et sensibiliser davantage l'industrie canadienne à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance et sensibilisation accrues de l'industrie canadienne au sujet de la RSE.
<ul style="list-style-type: none"> Développer une capacité de gestion et des outils de RSE afin d'améliorer la capacité fondamentale de l'industrie canadienne d'appliquer la RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises canadiennes ayant mis en œuvre des outils de gestion et/ou des pratiques de RSE.
<ul style="list-style-type: none"> Accroître la quantité, la qualité et la crédibilité des rapports sur la durabilité présentés par l'industrie canadienne. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel d'entreprises qui font rapport pour la première fois.
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'établissement d'un réseau national de recyclage des déchets électroniques au Canada pour mettre en œuvre des programmes de reprise des appareils électroniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un programme d'intendance des produits électroniques au Canada.
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'intendance d'Internet par un appui et une participation au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide. 	<ul style="list-style-type: none"> Degré de participation et d'appui au programme La Toile et les jeunes du Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide.
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir la durabilité locale et mondiale	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE), qui facilite chaque année la réutilisation de milliers d'ordinateurs et autres produits de la technologie de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ordinateurs distribués dans les écoles et les bibliothèques, et de tonnes métriques de produits qui ne se retrouvent pas dans les décharges grâce aux activités du programme OPE.
<ul style="list-style-type: none"> Continuer de répondre aux besoins de connectivité à large bande dans les collectivités canadiennes qui ne sont pas encore branchées en s'assurant que les Canadiens ont un accès équitable à Internet et continuer de montrer les effets habilitants des applications de TIC. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collectivités desservies.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le Programme de développement des entreprises autochtones auprès des petites entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises autochtones recevant des contributions d'Entreprise autochtone Canada.
<ul style="list-style-type: none"> Continuer de mettre en œuvre et d'élargir l'Initiative des villes durables (IVD) afin d'améliorer la durabilité des villes dans les pays en développement et de démontrer le leadership du Canada en matière de technologie, de compétences et de produits à l'appui du développement urbain durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de cartes routières avec les villes partenaires de l'IVD, repérage et réalisation de projets.

Résultat stratégique lié au développement durable : Renforcement de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada	
Cible : Améliorer le système de gestion d'Industrie Canada en se concentrant sur les fonctions de planification, de mesure du rendement et d'évaluation, et en améliorant l'intégration du développement durable dans la prise des décisions. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les six éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable	
Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer le développement durable dans la planification stratégique et les rapports du Ministère. 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle les engagements relatifs au développement durable sont intégrés dans les documents de planification ministérielle.
<ul style="list-style-type: none"> Renouveler le plan d'écologisation des opérations. 	<ul style="list-style-type: none"> Données sur les achats, l'exploitation du parc de véhicules et la gestion des matières non dangereuses et des déchets solides.
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les initiatives d'évaluation du développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement de l'évaluation à mi-parcours de la SDD III. Achèvement de l'analyse interne de la SDD IV. Amélioration du cadre d'évaluation de la SDD III afin de fournir une approche pratique pour l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation cumulative de la SDD III. Élaboration du cadre d'évaluation de la SDD IV.
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la formation et la sensibilisation en matière de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux cours, conférences et ateliers.
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le développement durable par l'intermédiaire des champions de la haute direction. 	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'appui de la haute direction.
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le défi du développement durable à Industrie Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants inscrits au défi du développement durable. Ampleur de la réduction des émissions. Niveau de conditionnement physique des employés.

Annexe

La présente annexe fournit des renseignements sur chacune des sous-activités et sous-sous-activités de programme indiquées dans l'Architecture des activités de programme d'Industrie Canada. Les activités sont répertoriées par activité de programme et par résultat stratégique auxquelles elles contribuent. L'information sur ces activités de programme et les résultats stratégiques du Ministère figure dans les sections 1 et 2 de ce rapport. En s'efforçant d'obtenir les résultats prévus pour ces activités, Industrie Canada progresse vers des résultats au niveau des activités de programme et des résultats stratégiques et, donc, vers la réalisation de son mandat. Les résultats prévus et les indicateurs constituent une estimation provisoire visant à établir comment Industrie Canada mesurera son rendement.



Résultat stratégique

Un marché équitable, efficace et concurrentiel**Activité de programme : Secteur de la politique — Marché****Sous-programme : Direction générale des politiques — Cadres du marché**

Élaboration et coordination de politiques d'encadrement du marché.

Résultat prévu

Élaboration de politiques à l'appui des mesures législatives et réglementaires

Indicateurs

Publication des rapports et des documents de consultation

Élaboration des mémoires au Cabinet, des projets de loi et des projets de règlement

Sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — Marché

Élaboration de cadres stratégiques pour le marché.

Résultat prévu

Intégration des objectifs ministériels et gouvernementaux à l'élaboration de politiques sur le marché

Indicateurs

Nombre d'éléments du marché étudiés par le Comité supérieur des politiques (niveau du sous-ministre adjoint)

Sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique — Marché	
Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration des politiques d'encadrement du marché.	
Résultat prévu Recherches et analyses micro-économiques de grande qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques	Indicateurs Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> • documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes • conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants) • publications de recherche • publications d'analyses en cours • visites et téléchargements de l'analyse de la politique micro-économique sur Strategis

Activité de programme : Secteur des opérations — Marché

Sous-programme : Opérations régionales — Gestion du spectre	
Respect de la réglementation du spectre par l'attribution de licences et l'application de la loi.	
Résultat prévu Attribution opportune et efficace des radiofréquences du spectre afin de répondre aux besoins des clients	Indicateurs Atteinte des niveaux d'attribution
Assurer le respect des lois, des règlements et des conditions de licence (au moyen de politiques, de règlements et de lois)	Nombre de stations de radiodiffusion non autorisées Nombre de stations qui respectent les paramètres assignés Cas d'interférences résultant d'erreurs d'attribution

Sous-programme : Mesures Canada	
Intégrité et exactitude des mesures au Canada.	
Résultat prévu Intégrité et précision des mesures au Canada	Indicateurs Croissance de différents modes de prestation des services (DMPS) année après année Nombre d'inspections réalisées par des partenaires de DMPS

Sous-programme : Bureau du surintendant des faillites Canada	
Intégrité du système d'insolvabilité grâce à la supervision de l'administration de tous les actifs auxquels s'applique la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> .	
Résultat prévu L'intégrité du système de faillite et d'insolvabilité est protégée	Indicateurs Niveau de conformité des syndics Niveau de conformité des débiteurs
Efficacité du processus d'insolvabilité	Pourcentage de faillites et de propositions déposées par voie électronique par les consommateurs Pourcentage de syndics qui utilisent le système de dépôt électronique

Sous-programme : Corporations Canada	
Administration du droit des sociétés et des lois connexes, et tâches du Bureau du registraire général du Canada.	
Résultat prévu	Indicateurs
Meilleur respect du droit des sociétés	Pourcentage de sociétés qui respectent les exigences du droit des sociétés
Plus grande facilité et rapidité d'accès aux services et à l'information en matière d'incorporation	Atteinte des normes de niveau de service de Corporations Canada
Niveau élevé de services essentiels offerts en ligne	Pourcentage d'opérations exécutées en ligne pour des services essentiels

Activité de programme : Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications — Marché

Sous-programme : DG de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion	
Élaboration de politiques et de procédures opérationnelles et de réglementation pour la gestion du spectre, gestion du spectre des radiofréquences, certification des installations de radiodiffusion et respect des règles et modalités applicables à l'industrie.	
Résultat prévu	Indicateurs
Affectation efficace et rapide du spectre des radiofréquences	Le temps pris pour la publication du document sur la politique cadre portant sur la vente aux enchères
Sous-sous-programme : Télécommunications d'urgence	
Utilisation d'une approche tous risques pour empêcher que des incidents physiques et reliés au cyberspace ne mettent à mal l'infrastructure des communications et des technologies de l'information (TI).	
Résultat prévu	Indicateurs
Les Canadiens ont accès à une meilleure infrastructure des communications et des TI lors d'une situation d'urgence	Pourcentage des systèmes de communication en place et opérationnels Pourcentage de la population qui a accès à de meilleurs services de communication lors d'une situation d'urgence

Sous-programme : Direction générale de la technique du spectre	
Négociation à l'échelle internationale pour l'attribution du spectre, des créneaux orbitaux et des fréquences radio, exécution d'analyses et d'évaluations techniques sur l'exposition des réseaux à des actes malveillants, et élaboration d'outils informatiques pour la gestion du spectre.	
Résultat prévu	Indicateurs
Capacité accrue de l'industrie des télécommunications et des communications radio pour développer de nouveaux services et équipements de communication pour les marchés nationaux et internationaux	Nombre d'avis dans la <i>Gazette du Canada</i>

Sous-programme : Direction générale de la politique des télécommunications	
Élaboration de politiques, de règlements et de lois pour l'industrie canadienne des services de télécommunications et services d'analyse et de conseils sur l'évolution du marché concurrentiel des services de télécommunications.	
Résultat prévu	Indicateurs
Un environnement stratégique et réglementaire qui favorise le fonctionnement efficace et le développement concurrentiel d'une industrie des services des télécommunications novatrice et de pointe	Évaluations de l'état de la concurrence dans le marché des télécommunications au Canada
Sous-programme : Direction générale du commerce électronique	
Élaboration de règlements et de politiques visant à promouvoir le développement et la croissance du commerce électronique au Canada et de stratégies visant à encourager l'adoption et l'utilisation du commerce électronique par les entreprises canadiennes au moyen d'analyses et de mesures.	
Résultat prévu	Indicateurs
Sensibilisation et contribution accrues à l'égard des politiques et des pratiques pour le développement et la croissance du commerce électronique au Canada et dans les marchés en développement	Évaluation de la sensibilisation des entreprises canadiennes aux politiques et aux pratiques favorisant le développement et la croissance du commerce électronique
Sous-sous-programme : Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe)	
L'ICCe est un partenariat bénévole dirigé par le secteur privé qui vise à faire progresser les réussites du Canada en matière de commerce électronique en mettant l'accent sur la productivité, le leadership et l'innovation. L'ICCe permet de créer le milieu favorable aux affaires électroniques au Canada en préconisant l'adoption et l'utilisation du commerce électronique, en renseignant sur les règles relatives à l'impôt et à l'investissement qui entravent la croissance économique, en faisant la promotion du Canada en tant que pays ayant un savoir-faire dans le domaine technologique et en établissant le rendement du Canada dans l'économie numérique.	
Résultat prévu	Indicateurs
Établir le Canada et le faire progresser comme chef de file mondial concernant les affaires électroniques grâce à des partenariats privés-publics	Évaluation du rendement du Canada en matière de commerce électronique
Sous-sous-programme : Technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement (ICT4D)	
Établissement d'un pont avec la ligne de séparation numérique en Afrique en fournissant une expertise en matière de politiques sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et en améliorant l'accès aux TIC en Afrique grâce au savoir-faire canadien et à des applications canadiennes, particulièrement en relation avec l'éducation, la santé et le développement communautaire, et en appuyant les petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique dans leur application des TIC.	
Résultat prévu	Indicateurs
Contribution constructive de la sensibilisation et de l'utilisation accrues des TIC dans les pays en développement à l'appui du développement socioéconomique, des débouchés pour les Canadiens dans les marchés émergents des TIC et du renforcement du leadership politique canadien à l'échelle internationale	Participation et présentation d'exposés à divers symposiums et conférences sur la scène internationale

Activité de programme : Bureau principal de l'information — Marché

Nota : Aucun sous-programme ou sous-sous-programme associé à cette activité de programme

Activité de programme : Bureau de la consommation (BC)

Sous-programme : Politique de la consommation	
Élaboration de politiques, collaboration intergouvernementale et mise au point d'instruments non réglementaires pour la protection des consommateurs.	
Résultat prévu Recherche consolidée de consommation	Indicateurs Élaboration de projets de recherche sur la politique de consommation avec la collaboration active du BC
Collaboration intergouvernementale renforcée	Élaboration de projets intergouvernementaux axés sur la collaboration auxquels participe activement le BC
Documents non réglementaires mis au point ou renforcés	Codes, guides, lignes directrices, normes et autres documents non réglementaires Indications de l'utilisation de tels documents non réglementaires (le cas échéant)

Sous-programme : Information des consommateurs et coordination	
Diffusion de produits et de services d'information à l'intention des consommateurs et renforcement des capacités du secteur bénévole des consommateurs.	
Résultat prévu Le gouvernement donne un meilleur accès à l'information aux consommateurs	Indicateurs Utilisation des produits et services du Carrefour des consommateurs ou de la Passerelle d'information pour le consommateur Satisfaction de la clientèle
Amélioration de la capacité des groupes de consommateurs	Nombre de propositions de projets de recherche financées par le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, et distribution des comptes rendus de projet (le cas échéant) Nombre de propositions de projets de développement financées par le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, et suivi du projet (le cas échéant)

Activité de programme : Bureau de la concurrence

Sous-programme : Application de la réglementation de la concurrence	
Résultat prévu Connaissance du marché au regard des mécanismes de mise en application du Bureau de la concurrence	Indicateurs Mesure dans laquelle les groupes cibles adaptent leur comportement suivant leur connaissance et leur compréhension des mécanismes de mise en application du Bureau
Les entreprises mettent fin à leurs pratiques anticoncurrentielles à la suite d'interventions de mise en application	Mesure dans laquelle les entreprises mettent fin à leurs pratiques anticoncurrentielles

Sous-programme : Politique d'encadrement de la concurrence et promotion de cette politique**Résultat prévu**

Connaissance des décideurs et des intervenants gouvernementaux en ce qui a trait aux principes de la concurrence

Indicateurs

Mesure dans laquelle les groupes cibles connaissent et comprennent les principes de la concurrence et en tiennent compte lors de changements

Une politique cadre moderne

Mesure dans laquelle la politique cadre répond à la technologie et aux ententes commerciales en évolution, à la réforme réglementaire, à la mondialisation grandissante et aux conditions économiques et sociales changeantes

Sous-programme : Services concernant la concurrence**Résultat prévu**

Connaissance des intervenants sur le marché relativement à leurs droits et responsabilités

Indicateurs

Pourcentage de l'accroissement des connaissances des consommateurs et des entreprises à l'égard de leurs droits et responsabilités

Activité de programme : Office de la propriété intellectuelle du Canada — Fonds renouvelable

Nota : Aucun sous-programme ou sous-sous-programme associé à cette activité de programme

Résultat stratégique

Une économie innovatrice**Activité de programme : Secteur de la politique — S-T et innovation****Sous-programme : Secrétariat du Conseil consultatif des sciences et de la technologie**

Prestation de services de secrétariat au Conseil consultatif des sciences et de la technologie.

Résultat prévu

Fournir au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du gouvernement des services de recherche et de soutien de qualité

Indicateurs

Nombre de recommandations faites au ministre de l'Industrie et au premier ministre relativement aux questions touchant les sciences, la technologie, l'innovation et les politiques de commercialisation

Sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — S-T et innovation

Élaboration de cadres stratégiques pour les sciences et la technologie.

Résultat prévu

Intégration des objectifs ministériels et gouvernementaux à l'élaboration de politiques d'innovation

Indicateurs

Nombre d'éléments d'innovation étudiés par le Comité supérieur des politiques (niveau du sous-ministre adjoint)

Sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique — S-T et innovation

Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration de politiques des sciences et de la technologie.

Résultat prévu

Recherches et analyses micro-économiques de haute qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques

Indicateurs

Nombre de :

- documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes
- conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants)
- publications de recherche
- visites et téléchargements de l'analyse de la politique micro-économique sur Strategis

Sous-programme : Direction générale de la politique d'innovation — S-T et innovation

Élaboration de politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation afin d'assurer une croissance commerciale et une meilleure qualité de vie.

Résultat prévu

Faire mieux connaître les besoins en matière d'innovation et les questions de politique et augmenter la sensibilisation à cet égard

Indicateurs

Nombre de nouveaux brevets déposés et accordés par l'industrie, le gouvernement et les universités

Conserver le bassin de chercheurs hautement qualifiés du Canada

Augmentation du nombre de personnes hautement qualifiées en fonction du nombre de diplômés universitaires

Sous-sous-programme : MaRS Discovery District	
Mise en service d'un centre de convergence pour la recherche, les services commerciaux et financiers et pour le capital de risque où les idées foisonneront afin d'accélérer le développement d'idées à partir des recherches scientifiques réalisées dans les hôpitaux de recherche et les universités de Toronto menant au développement rapide de produits commerciaux.	
Résultat prévu Améliorer l'efficacité de la commercialisation en assurant une fonction d'incubation permettant de regrouper, au sein d'un même immeuble, un groupe représentatif d'agents de commercialisation se spécialisant dans les sciences médicales et connexes	Indicateurs Les immeubles B-1 et B-2 abritent un éventail d'investisseurs en capital de risque, de banques, d'entreprises en démarrage et de spécialistes en commercialisation d'universités
Sous-sous-programme : Institut canadien des recherches avancées (ICRA)	
Regroupement de chercheurs de tout premier ordre pour se pencher sur de grands enjeux auxquels est confrontée la société canadienne et faire avancer notre compréhension du monde naturel.	
Résultat prévu Les équipes pluridisciplinaires de chercheurs collaborent pour repousser les frontières du savoir	Indicateurs Nombre de prix et de distinction accordés aux chercheurs ayant collaboré avec l'ICRA
Sous-sous-programme : Fondation Pierre Elliott Trudeau	
Appui à la recherche et à la diffusion des résultats de la recherche dans les domaines d'étude suivants des lettres et sciences humaines : études canadiennes, histoire, relations internationales, journalisme, loi, paix et études des conflits, philosophie, économie politique, science politique, sociologie, et études urbaines et communautaires.	
Résultat prévu Faire avancer les connaissances relativement aux sciences sociales, aux sciences humaines et à la politique publique	Indicateurs Nombre de travaux de recherche réalisés par les lauréats
Sous-sous-programme : Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)	
Fonds visant à accroître la capacité des universités, collèges, hôpitaux de recherche canadiens et d'autres institutions à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique de calibre international.	
Résultat prévu Accroître la capacité de recherche des instituts de recherche canadiens	Indicateurs Pourcentage des établissements recevant une contribution du Fonds d'innovation qui évaluent la qualité de leur nouvelle infrastructure comme étant presque la meilleure au monde ou mieux grâce aux contributions de la FCI
Résultat prévu Attirer et conserver des chercheurs aux instituts de recherche canadiens	Indicateurs Pourcentage des personnes ayant reçu une contribution du Fonds de relève et du Fonds des chaires de recherche du Canada dont le recrutement au Canada et/ou le maintien au Canada ont été influencés par les contributions de la FCI

Sous-sous-programme : Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël (FRDICI)

Cofinancement d'une fondation du secteur privé (contribution de 50 p. 100 par le Canada et de 50 p. 100 par Israël), qui appuie la collaboration en recherche-développement (R-D) entre des entreprises canadiennes et israéliennes.

Résultat prévu	Indicateurs
Renforcement des entreprises canadiennes par le truchement de la collaboration mondiale en matière de R-D	Augmentation du nombre d'emplois au sein d'entreprises ayant des projets financés par la FRDICI

Activité de programme : Secteur de l'industrie — S-T et innovation**Sous-programme : Direction générale des industries de la fabrication — S-T et innovation**

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs manufacturiers prioritaires.

Résultat prévu	Indicateurs
Pratiques de fabrication durable	Nombre d'ateliers de fabrication sans gaspillage et d'ateliers liés à la fabrication durable Nombre de cas de réussite au sein des entreprises Nombre de personnes ayant visité le site Web à ce sujet

Sous-programme : Direction générale de l'énergie et de la marine — S-T et innovation

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs énergétiques et maritimes prioritaires.

Résultat prévu	Indicateurs
Développement des technologies émergentes dans les secteurs de l'énergie et de la marine	Recettes Nombre d'emplois créés ou maintenus Nombre d'exportations Nombre de brevets

Sous-sous-programme : Initiative en matière de technologie et d'innovation (économie de l'hydrogène)

Résultat prévu	Indicateurs
Base de connaissances approfondies sur l'atténuation du changement climatique lié à l'économie de l'hydrogène	Nombre de projets de recherche, d'études scientifiques et technologiques; plans stratégiques
Collaboration accrue entre les partenaires et meilleure coordination des activités	Nombre de modèles de travail intégrés, de partenariats et de programmes interministériels

Sous-programme : Direction générale des technologies durables et des industries de services — S-T et innovation

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation de technologies environnementales prioritaires.

Résultat prévu	Indicateurs
Appréciation accrue des questions et des politiques relatives au changement climatique	Satisfaction du ministre relativement aux conseils formulés en matière d'orientation stratégique Participation des intervenants Adoption des recommandations en matière de politique

Sous-programme : Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile — S-T et innovation	
Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs prioritaires que sont l'aérospatiale, la défense et l'automobile.	
Résultat prévu	Indicateurs
Développement de technologies et d'innovations canadiennes dans les industries spatiale, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'armement	Recettes Nombre d'emplois créés et maintenus Nombre d'exportations Nombre de brevets
Sous-programme : Direction générale des sciences de la vie — S-T et innovation	
Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs prioritaires des sciences de la vie.	
Résultat prévu	Indicateurs
Rendement commercial accru des industries des sciences de la vie (biotechnologie et santé) du Canada	Nombre d'entreprises ayant moins de deux ans de financement Nombre et valeur des investissements
Sous-sous-programme : Génome Canada	
Le Secteur de l'industrie est chargé de superviser l'accord de financement conclu avec Génome Canada au nom du gouvernement du Canada et agit comme porte-parole pour l'industrie de la génomique et de la protéomique.	
Résultat prévu	Indicateurs
Gestion efficace des accords de financement conclus entre le gouvernement et Génome Canada	Présentations aux fins de crédits de financement Négociation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances Renouvellement du mandat de Génome Canada et du financement alloué
Sous-programme : Direction générale de l'analyse industrielle — S-T et innovation	
Appui à l'élaboration de politiques et de programmes visant les secteurs prioritaires en entreprenant une analyse des politiques et des travaux de recherche sur des questions relatives à la commercialisation des nouvelles technologies.	
Résultat prévu	Indicateurs
Appréciation accrue des questions et des politiques industrielles favorisant l'innovation de l'économie canadienne	Point auquel la Direction a soulevé les questions de politique industrielle et mis la priorité sur ces dernières Satisfaction des cadres supérieurs relativement aux conseils formulés en matière d'orientation stratégique Participation des intervenants Adoption des recommandations en matière de politique

Sous-programme : Secrétariat canadien de la biotechnologie	
Avis horizontaux en matière de politique et gestion de programmes à l'appui des ministères et organismes partenaires de la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie et prestation de services de secrétariat au Comité consultatif canadien de la biotechnologie.	
Résultat prévu Coordination et élaboration du programme de biotechnologie du gouvernement du Canada	Indicateurs Le Secrétariat appuie la collaboration interministérielle sur les questions de politique en matière de biotechnologie et la mise en œuvre à cet égard
Soutien accordé au Comité consultatif canadien de la biotechnologie	Consultations auprès des intervenants et diffusion d'un rapport Recherches commandées et communication du rapport
Communication de l'initiative en biotechnologie du gouvernement du Canada	Conseils prodigués au gouvernement du Canada Augmentation du contenu du BioPortail

Activité de programme : Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications — S-T et innovation

Sous-programme : Direction générale des TIC — S-T et innovation	
Renforcement de la capacité du Canada en sciences et en technologie en répondant aux besoins en matière de ressources humaines, en créant des liens internationaux et en résolvant les problèmes de commercialisation. Prestation des programmes de CANARIE et de Precarn au nom du gouvernement du Canada.	
Résultat prévu Amélioration de la capacité du Canada en matière scientifique et technologique dans le domaine des TIC	Indicateurs Nombre d'outils à la disposition des chercheurs pour les projets de recherche Nombre de projets de recherche universitaire impliquant des PME
Sous-sous-programme : CANARIE	
Collaboration avec des intervenants pour développer et utiliser des réseaux, des technologies de réseautage et des applications de pointe afin de procurer aux Canadiens et aux chercheurs un éventail d'avantages.	
Résultat prévu Accès véritable à un réseau de recherche de pointe (CA*net4) dans toutes les régions du Canada, liant des partenaires nationaux et internationaux	Indicateurs Nombre d'organisations canadiennes pouvant accéder à CA*net4 Niveaux de capacités mises à la disposition des utilisateurs pour avoir accès à CA*net4 Nombre et types de liens internationaux
Création de produits et de services des nouvelles technologies associés aux réseaux de longueurs d'ondes spécifiques de la prochaine génération	Nombre de produits et de services des nouvelles technologies

Sous-sous-programme : Precarn	
Appui aux recherches menées en collaboration pour l'expansion de l'industrie canadienne des systèmes intelligents et encourage la diffusion et l'exploitation commerciale des nouvelles technologies.	
Résultat prévu	Indicateurs
Adoption et utilisation accrues des technologies des systèmes intelligents	Nombre d'entreprises utilisant la technologie soutenue par Precarn
Développement continu et commercialisation des technologies des systèmes intelligents canadiens	Nombre de produits fabriqués grâce aux technologies des systèmes intelligents canadiens Ventes et revenus associés aux technologies des systèmes intelligents canadiens
Formation d'employés hautement qualifiés dans le domaine des systèmes intelligents et de la robotique	Nombre de diplômés universitaires dans les secteurs des systèmes intelligents et de la robotique Nombre d'experts dans les secteurs des systèmes intelligents et de la robotique

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications (CRC)

Sous-programme : Recherche du CRC sur les communications sans fil et l'optoélectronique	
Réalisation d'un programme de R-D sur des technologies habilitantes, des systèmes et des concepts novateurs pour la convergence des systèmes de télécommunications et amélioration de la sécurité, de l'interopérabilité et de la fiabilité des réseaux de communications au Canada.	
Résultat prévu	Indicateurs
Le CRC est bien placé pour donner des conseils stratégiques, ainsi que de l'aide directe, en vue de l'élaboration de politiques, règlements et normes, et du développement économique du secteur des télécommunications au fur et à mesure que les innovations et les défis techniques se présentent	Participation du CRC aux comités de réglementation, de normes et de politiques nationales, internationales et d'Industrie Canada à titre d'expert technique Participation du CRC aux programmes d'aide industrielle d'Industrie Canada et d'autres ministères à titre d'expert technique

Sous-programme : R-D du CRC pour la défense	
Apport au ministère de la Défense nationale de connaissances et de compétences scientifiques en matière de communications sans fil afin d'améliorer la capacité décisionnelle et fonctionnelle des Forces canadiennes (FC).	
Résultat prévu	Indicateurs
Le ministère de la Défense nationale peut prendre des décisions plus éclairées et judicieuses à l'égard des nouvelles technologies relatives aux systèmes de communications militaires futurs	Adoption de technologies améliorant les capacités des opérations des FC ou en développant de nouvelles

Sous-programme : Soutien à la recherche menée au CRC	
Soutenir les efforts en R-D du CRC par le développement d'affaires, le transfert de technologie, les réseaux d'information et les systèmes; collaborer et créer des liens avec la communauté scientifique et technologique internationale; et accroître les possibilités de commercialisation des technologies.	
Résultat prévu	Indicateurs
L'industrie des télécommunications du Canada connaît le portefeuille de propriété intellectuelle du CRC et y a accès	Partenariats et revenus industriels découlant du portefeuille de propriété intellectuelle du CRC et communication de ses capacités techniques

Activité de programme : Partenariat technologique Canada (PTC)

Sous-programme : Programme de recherche-développement de PTC	
Investissements stratégiques dans des projets de développement à l'étape préconcurrentielle dans l'intérêt économique, social et environnemental de tous les Canadiens.	
Résultat prévu	Indicateurs
Effet multiplicateur des investissements du secteur privé en R-D	Moyenne pondérée (valeur) du taux de partage de PTC Dollars des dépenses totales en innovation amassés par dollar investi par PTC
Compétences et connaissances accrues des entreprises canadiennes	Nombre de nouveaux emplois créés ou conservés
Remboursements réutilisés pour les fonds des programmes	Portion du remboursement par rapport à la cible du plan d'activités de PTC

Sous-programme : Programme des adhérents pionniers h2 de PTC	
Investissements dans de nouveaux projets de démonstration sur la technologie de l'hydrogène qui permettront de développer une économie de l'hydrogène au Canada.	
Résultat prévu	Indicateurs
Accélérer l'adoption par le marché de l'hydrogène et des technologies compatibles avec l'hydrogène	Nombre de participants dans les projets pilotes
Effet multiplicateur des investissements du secteur privé en R-D	Moyenne pondérée (valeur) du taux de partage de PTC Dollars des dépenses totales en innovation amassés par dollar investi par PTC

Résultat stratégique

Industrie concurrentielle et collectivités durables**Activité de programme : Secteur de la politique — Développement économique****Sous-programme : Affaires internationales — Développement économique**

Détermination et évaluation de l'incidence sur les intervenants de l'industrie des négociations internationales sur le commerce, l'investissement et les services.

Résultat prévu	Indicateurs
Harmonisation des politiques fédérales et provinciales relatives à l'innovation, au développement industriel et à la concurrence	Nombre de réunions du ministre, du sous-ministre et du groupe directeur; nombre de notes de service au ministre et au sous-ministre
Demande adressée aux provinces de lever les obstacles au commerce intérieur	Nombre de réunions à l'échelon du ministre, du sous-ministre et des fonctionnaires fédéraux-provinciaux
Intégration des intérêts du Ministère aux positions du gouvernement en matière de politique internationale	Nombre de mémoires au Cabinet liés au commerce et approuvés par les comités du Cabinet; nombre de voyages et de missions internationaux coordonnés pour le ministre; nombre de séances d'information au Cabinet sur les questions internationales
Traitement rapide des avis et des demandes d'examen formulés par les investisseurs étrangers en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i>	Temps nécessaire au traitement des avis et des demandes

Sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — Développement économique

Élaboration de cadres stratégiques pour le développement économique.

Résultat prévu	Indicateurs
Intégration des objectifs du Ministère et du gouvernement à l'élaboration de politiques économiques et de développement durable	Nombre de questions de développement économique et de développement durable étudiées par le Comité supérieur des politiques (comité à l'échelon du sous-ministre adjoint)
Sous-sous-programme : Stratégie de développement durable	
Développement et implantation d'une stratégie de développement durable de trois ans pour Industrie Canada.	
Résultat prévu	Indicateurs
Augmentation de la commercialisation et de l'adoption d'outils et de technologies écoefficaces par les entreprises canadiennes L'industrie, les établissements et les collectivités assument davantage leurs responsabilités et ont plus souvent recours aux pratiques de durabilité	Nombre d'entreprises canadiennes qui ont : <ul style="list-style-type: none"> • adopté ISO 14000 • présenté des rapports de durabilité

Sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique (APMC) — Développement économique	
Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration de politiques économiques.	
Résultat prévu Recherches et analyses micro-économiques de grande qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques	Indicateurs Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> • documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes; • conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants); • publications de recherche; • publications d'analyses en cours • visites et téléchargements de l'APMC sur Strategis

Sous-programme : Direction générale de la politique de la petite entreprise	
Conseils stratégiques sur les problèmes des petites entreprises.	
Résultat prévu Les décideurs et les autres petites entreprises concernées sont plus sensibilisés à l'information touchant les enjeux des petites entreprises et y ont davantage recours	Indicateurs Nombre et qualité (c.-à-d. exactitude, opportunité, réceptivité et clarté) des renvois aux enjeux des petites entreprises dans les documents de politique et de programme (p. ex. mémoires au Cabinet, aide-mémoire, présentations au Conseil du Trésor)

Activité de programme : Secteur des opérations — Développement économique

Sous-programme : Programme de financement des petites entreprises du Canada	
Administration de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> et de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> .	
Résultat prévu Accès au financement par emprunt pour les PME	Indicateurs Nombre de prêts Valeur des prêts Incrémentalité

Sous-programme : Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FEDNOR)	
Stabilité économique, croissance, diversification, création d'emplois et collectivités durables dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario.	
Résultat prévu Renforcement des capacités des collectivités des régions rurales et du Nord de l'Ontario en matière de développement économique par le biais d'initiatives de planification et de mise en œuvre de programmes de développement stratégique axé sur les collectivités	Indicateurs Mise en œuvre par des collectivités de plans économiques stratégiques et de projets axés sur la collectivité
Renforcement de la concurrence des entreprises dans les régions rurales et le Nord de l'Ontario grâce à l'appui accordé aux initiatives visant à maintenir et à développer les entreprises existantes et à favoriser le démarrage de nouvelles entreprises	Nombre d'entreprises créées et maintenues Nombre d'emplois créés et maintenus

Sous-sous-programme : Programme de développement des collectivités	
Développement économique communautaire de régions rurales de l'Ontario.	
Résultat prévu Amélioration de l'accès des PME au capital et au financement à effet de levier nécessaires pour démarrer des entreprises plus risquées grâce à l'appui financier offert par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) aux entreprises	Indicateurs Nombre total (et tendances) et valeur des investissements Fonds recueillis grâce au financement des SADC Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux investissements des SADC
Sous-sous-programme : Développement régional et communautaire dans le Nord de l'Ontario (FedNor)	
Développement régional et communautaire dans le Nord de l'Ontario.	
Résultat prévu Amélioration du maintien en poste et du perfectionnement des jeunes afin d'accroître la concurrence des entreprises et la réceptivité et la capacité des collectivités vis-à-vis des possibilités et des défis du développement économique	Indicateurs Nombre de stages et pourcentage de stagiaires obtenant un emploi à long terme à la fin du programme
Amélioration de l'infrastructure de la technologie et de l'esprit d'innovation au moyen d'investissements stratégiques et ciblés	Pourcentage de projets visant à améliorer l'infrastructure de la technologie et à favoriser l'innovation
Amélioration des compétences en affaires par l'entremise d'activités de consultation et de formation financées par FedNor	Satisfaction du client à l'égard de la formation, des services de consultation et des ateliers de perfectionnement
Sous-programme : Direction générale des stratégies et services sectoriels / Programme infrastructures Canada-Ontario (PICO)	
Amélioration de l'infrastructure des collectivités par des investissements dans l'infrastructure rurale et municipale en Ontario, en mettant l'emphase sur les infrastructures municipales vertes comme les systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées.	
Résultat prévu Amélioration des infrastructures des collectivités en Ontario	Indicateurs Pourcentage de la population de l'Ontario ayant bénéficié des investissements consentis dans le cadre du PICO
Sous-programme : Entreprise autochtone Canada (EAC)	
Création et développement au Canada d'entreprises viables détenues et contrôlées par des Autochtones.	
Résultat prévu Création et développement au Canada d'entreprises viables détenues et contrôlées par des Autochtones	Indicateurs Nombre d'entreprises établies Nombre d'entreprises développées Fonds amassés grâce au financement d'EAC Taux de réussite des entreprises ayant bénéficié de l'appui d'EAC Rendement sur les prêts de l'Aboriginal Capital Corporation

Sous-programme : Application régionale	
Prestation de programmes et de services dans l'ensemble du Canada.	
Résultat prévu Amélioration de l'accès des clients, des parties intéressées et des partenaires aux programmes et services d'Industrie Canada	Indicateurs Nombre d'entreprises qui commercialisent des nouvelles technologies pour les produits Réactions des clients et des parties intéressées après un événement (relativement à la connectivité, aux services à large bande, aux ateliers sur l'investissement tenus par la Direction générale des technologies de l'information et des communications et la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information Réussites communautaires reconnues (se rapportant au Programme de services à large bande, au Programme d'accès communautaire et au programme Rescol) Nombre de clients qui participent aux programmes offerts par les régions
Approfondissement des connaissances ministérielles sur les circonstances et les perspectives régionales	Commentaires sur l'appui régional, les conseils et les renseignements de la part du cabinet du ministre et des cadres supérieurs

Sous-programme : Article 41 de la Loi sur les langues officielles	
Amélioration de la participation des communautés minoritaires de langue officielle (CMLO) aux programmes et services de développement économique fédéraux existants.	
Résultat prévu Encourager la participation des communautés minoritaires de langue officielle aux programmes d'Industrie Canada	Indicateurs Niveau de participation des CMLO aux programmes d'Industrie Canada Niveau de financement que les CMLO ont obtenu d'Industrie Canada Niveau de financement recueilli des partenaires d'Industrie Canada

Activité de programme : Secteur de l'industrie — Développement économique

Sous-programme : Direction générale des industries de la fabrication — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui soutiennent la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs manufacturiers prioritaires et de nouvelles technologies liées à la fabrication en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu Concurrence internationale et production accrue des secteurs d'activité établis (p. ex. textile et vêtement, bois d'œuvre, acier, plastiques et produits chimiques)	Indicateurs Nombre de débouchés pour les entreprises canadiennes Nombre d'initiatives lancées dans les marchés d'exportation clés

Sous-sous-programme : Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	
Travail en partenariat avec les entreprises du secteur du vêtement et du textile pour qu'ils puissent innover davantage et trouver des débouchés.	
Résultat prévu Concurrence accrue des entreprises canadiennes du textile et du vêtement	Indicateurs Valeur (\$) des accords de contribution
Sous-sous-programme : Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre	
Création à long terme d'avantages économiques durables dans les régions et les collectivités touchées par les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance envers ces industries.	
Résultat prévu Renforcement de la capacité de la collectivité : rapports sur les besoins de la collectivité acceptés et adoptés par la collectivité	Indicateurs Nombre de rapports sur les besoins acceptés selon le nombre de rapports produits
Plans d'action de la collectivité acceptés et adoptés	Nombre de rapports financés ou terminés selon le nombre de collectivités
Diversification et accroissement de la productivité et des nouveaux débouchés : élaboration, expansion, maintien des activités	Nombre de nouvelles entreprises, d'entreprises qui ont pris de l'expansion et d'entreprises existantes maintenues
Valeur ajoutée ou diversification des produits fabriqués	Nombre de nouveaux produits sur le marché

Sous-programme : Direction générale de l'énergie et de la marine — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui soutiennent la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs énergétiques et maritimes prioritaires et de nouvelles technologies énergétiques et maritimes en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu Concurrence et croissance des industries de l'énergie et de la marine en pleine maturité	Indicateurs Maintien et augmentation de la part du marché des industries de l'énergie électrique, pétrolière et gazière et de la construction navale Nombre de contacts engagés par Industrie Canada entre les fournisseurs canadiens et les acheteurs étrangers (selon les demandes du suivi) Participation des intervenants du Comité consultatif du secteur de la construction navale et maritime à l'élaboration de politiques (nombre de réunions tenues par des comités et des sous-comités, nombre de documents de travail et de présentations élaborés par le Comité consultatif)
Capacités des entreprises canadiennes encouragées sur les marchés internationaux	Sensibilisation des intervenants internationaux aux capacités du Canada dans les secteurs de l'énergie et de la marine Nombre de partenariats développés entre les entreprises canadiennes et étrangères

Sous-sous-programme : Mécanisme de financement structuré (MFS)	
Stimulation des activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs et preneurs à bail de navires de construction canadienne.	
Résultat prévu	Indicateurs
Accroissement des connaissances sur les avantages du MFS et sensibilisation à ces derniers	Nombre de visites du site Web Nombre de trousseaux d'information, de brochures et de dépliants utilisés Rétroaction des intervenants clés au moyen de lettres et commentaires sur le Web (p. ex. ministère des Finances Canada, Exportation et développement Canada, Association de la construction navale du Canada, Association des armateurs canadiens, Agence de revenu du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)
Plus grande confiance de l'industrie (MFS, etc.)	Commentaires à partir du Web, des trousseaux d'information ou séances (salons professionnels)
Utilisation accrue du MFS par les acheteurs ou preneurs à bail canadiens et étrangers	Statistiques et tendances d'utilisation du MFS Tendances d'utilisation du MFS par les acheteurs ou preneurs à bail canadiens et étrangers

Sous-programme : Direction générale des technologies durables et des industries de services — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des industries de services prioritaires et de nouvelles technologies liées aux services en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu	Indicateurs
Compétitivité et croissance des industries environnementales et de services	Nombre d'occasions de commerce et de développement de marchés pour les entreprises canadiennes
Augmentation de la sensibilisation aux possibilités des entreprises canadiennes sur les marchés nationaux et internationaux	Valeur des occasions de soumission envoyées aux entreprises canadiennes Nombre de partenaires offrant des occasions de soumission Nombre de soumissions choisies provenant d'entreprises canadiennes
Sous-sous-programme : Projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement (GCA)	
Encouragement d'une plus large participation des PME dans diverses initiatives pour surveiller, mieux gérer et, à plus long terme, obtenir des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre (GES) en utilisant divers moyens comme des modifications aux mécanismes opérationnels et de production et l'utilisation de nouvelles technologies.	
Résultat prévu	Indicateurs
Augmentation de la portée des programmes de GCA de l'industrie pour y inclure la réduction des émissions	Quantité et qualité de l'information dans les bases de données par rapport aux données initiales
Sensibilisation accrue des PME aux mesures d'économie d'énergie et augmentation du nombre de PME qui participent au projet pilote de réduction des GES et d'économie d'énergie	Nombre de PME engagées et leur rétroaction
Au moins deux grandes entreprises ayant des connaissances et une influence sur la présence de GES	Changement du taux de GES

Sous-sous-programme : Initiative des industries de la langue (IIL)	
L'objectif de l'IIL est de favoriser la collaboration avec le secteur privé pour bâtir une industrie forte et concurrentielle. Le programme vise à soutenir les entreprises qui souhaitent entreprendre des activités de commercialisation et de positionnement.	
Résultat prévu	Indicateurs
Comité directeur et groupe de l'exploitation de l'IIL	Les orientations et conditions sont claires et bien comprises
Orientation stratégique claire	Document d'orientation examiné et approuvé par les intervenants clés (consensus)
Stratégies de marketing nationales et internationales Déterminer les débouchés nationaux et internationaux	Information sur la macro-économie des industries de la langue (IL) au niveau national et international, notamment le nombre d'emplois et d'entreprises, les recettes d'entreprise, le nombre d'entreprises de niveau international; le niveau de concurrence, etc.
Augmentation de la sensibilisation selon les débouchés nationaux et internationaux des IL	Niveau d'utilisation des programmes gouvernementaux pour les IL : demandes, nombre de projets Nombre et description des demandes de participation à des événements nationaux et internationaux de stimulation du commerce (foires, salons, missions, etc.); nombre comparatif de participants (données initiales par rapport au programme des IL)
Augmentation de la sensibilisation aux IL par le public-cible	Niveau de connaissance des IL chez les étudiants et les clients éventuels Niveau de sensibilisation à l'information de promotion des IL chez les étudiants et les clients éventuels
Augmentation de la sensibilisation (connaissances) aux IL canadiennes par représentant canadien à l'étranger	Niveau de sensibilisation (connaissances) aux IL canadiennes par représentant canadien à l'étranger
Sous-sous-programme : Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier	
La Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier (SQAT) est une initiative bilatérale visant à assurer une meilleure coordination de la gestion de la qualité de l'air par le Canada et les États-Unis, et à faire progresser le programme canadien sur l'air pur qui s'étale sur 10 ans. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a approuvé en août 2003 un montant de 90 millions de \$ sur une période de quatre ans pour la SQAT. Dirigée au Canada par Environnement Canada et Santé Canada, cette initiative comporte (entre autres choses) une étude sur la faisabilité d'un système intégré d'échange de droits d'émission (SEDE) entre le Canada et les États-Unis pour les polluants atmosphériques causant le smog et les pluies acides (8,8 millions de \$). Industrie Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires moins importants qui examinent les questions liées à la conception du système d'échange dans le cadre de l'étude sur le SEDE, menée par Environnement Canada et l'Agence américaine de protection de l'environnement.	
Résultat prévu	Indicateurs
Évaluation des éléments de programmes nécessaires à un programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de SO ₂ et de NO _x exécuté conjointement par le Canada et les États-Unis	Étude d'évaluation
Contribution à la recherche sur la faisabilité économique et technique d'un système d'échange de droits d'émission	Disponibilité des recherches

Sous-programme : Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de l'automobile, et de nouvelles technologies liées à l'aérospatiale et à l'automobile en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu	Indicateurs
Compétitivité et croissance des industries spatiale, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'armement	Pour chaque secteur : <ul style="list-style-type: none"> • Part du marché mondial • Nombre d'entreprises • Nombre de ventes

Sous-programme : Direction générale des sciences de la vie — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des industries des sciences de la vie et de nouvelles technologies liées aux sciences de la vie en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu	Indicateurs
Encouragement des industries des sciences de la vie au commerce international et à l'atteinte des cibles d'investissement aux États-Unis, en Europe et en Asie	Niveau de sensibilisation à l'expertise du Canada dans le secteur des sciences de la vie parmi les clients des entreprises internationales
Augmentation des exportations du secteur des sciences de la vie du Canada	Niveau d'exportation des industries des sciences de la vie
Accroissement des investissements internationaux dans les industries des sciences de la vie au Canada	Investissements directs étrangers dans les industries des sciences de la vie

Sous-programme : Direction générale de l'analyse industrielle — Développement économique	
Appui à l'élaboration de politiques et de programmes visant les secteurs prioritaires et les nouvelles technologies en entreprenant une analyse des politiques et des travaux de recherche sur des questions commerciales, d'investissement et de réglementation.	
Résultat prévu	Indicateurs
Meilleure appréciation des questions et des politiques industrielles rendant les industries canadiennes plus concurrentielles et les collectivités canadiennes plus durables	Point auquel la Direction a soulevé les questions de politique industrielle et mis la priorité sur ces dernières Satisfaction des cadres supérieurs relativement aux conseils formulés en matière d'orientation stratégique Participation des intervenants Adoption des recommandations en matière de politique

Activité de programme : Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications — Développement économique

Sous-programme : Direction générale des technologies de l'information et des communications — Développement économique

Amélioration de la compétitivité et encouragement à la croissance de l'industrie canadienne des TIC.

Résultat prévu	Indicateurs
Influencer les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs pour qu'ils aident les entreprises canadiennes à croître et à innover sur le marché mondial	<p>Nombre de visites d'entreprises relativement aux cibles d'investissement</p> <p>Nombre de documents fournis et d'exposés présentés concernant l'élaboration des politiques ministérielles</p> <p>Nombre de données statistiques sur le rendement du secteur</p> <p>Taux de satisfaction des clients par rapport aux événements de développement commercial</p> <p>Nombre de pistes sur les acheteurs éventuels pour les entreprises canadiennes</p>

Sous-programme : Direction générale des applications de l'autoroute de l'information

Accélération de la participation des Canadiens et de leurs collectivités à l'économie numérique en favorisant la création de réseaux communautaires et en améliorant l'accès aux TIC et leur utilisation pour une acquisition continue du savoir et pour le développement économique.

Résultat prévu	Indicateurs
Promotion et facilitation de la diffusion, de l'utilisation et de l'exploitation des solutions associées aux technologies de l'information et aux télécommunications pour et par les Canadiens	Évaluation du rendement des programmes individuels

Sous-sous-programme : Programme pilote de développement de services à large bande en région rurale et du Nord

Accès assuré à une infrastructure fiable et moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités rurales, éloignées, nordiques et des Premières nations.

Résultat prévu	Indicateurs
Faciliter l'accès à une infrastructure fiable et moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités rurales, éloignées, nordiques et des Premières nations	Nombre de collectivités au Canada qui reçoivent le service à large bande grâce à ce programme

Sous-sous-programme : Franccommunautés virtuelles

Promotion de la participation active des collectivités de langue française du Canada dans les TIC pour favoriser la connectivité, l'accès à Internet et le développement de contenu et de nouveaux médias en français.

Résultat prévu	Indicateurs
Amélioration de l'accès aux applications, au contenu et aux services Web en langue française pour les populations francophones et acadiennes du Canada	Nombre d'applications, contenu et services destinés au Web en langue française

Sous-sous-programme : Initiative nationale de satellite (INS)	
Accès assuré à une infrastructure de TIC moderne et fiable pour les collectivités et les entreprises canadiennes en mettant Internet haute vitesse à la portée des collectivités vivant dans le Grand Nord et dans le Moyen Nord ainsi que dans des régions isolées ou éloignées du Canada, où le satellite est le seul moyen raisonnable de relier les institutions publiques, les résidents et les entreprises.	
Résultat prévu	Indicateurs
Faciliter l'accès à une infrastructure moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités du Grand Nord et du Moyen Nord et des régions éloignées et isolées du Canada, par satellite	Nombre de collectivités qui ont accès aux services Internet haute vitesse grâce à l'INS
Sous-sous-programme : Programme d'accès communautaire	
Accès public à Internet qui est abordable pour les Canadiens et leur procure les compétences qu'ils doivent avoir pour l'utiliser efficacement. Aide les Canadiens, peu importe où ils vivent, à tirer parti des nouvelles occasions qui se présentent dans la nouvelle économie mondiale basée sur le savoir.	
Résultat prévu	Indicateurs
Amélioration de l'accès à Internet pour les Canadiens les plus touchés par le fossé numérique	Degré d'utilisation d'Internet par la population du fossé numérique
Sous-sous-programme : Rescol	
Collaboration avec les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé pour placer le Canada à l'avant-garde mondial des capacités d'apprentissage en ligne afin d'appuyer l'utilisation novatrice des TIC pour un apprentissage permanent et afin de promouvoir la compétitivité de l'industrie de l'apprentissage en ligne. Collaboration avec les provinces et les territoires afin de développer et présenter des pratiques exemplaires dans l'utilisation des TIC pour l'apprentissage, afin d'améliorer la connectivité et le développement des compétences en TIC dans les écoles des Premières nations et afin d'effectuer des recherches sur la connectivité de la société canadienne et sur l'utilisation des TIC pour l'apprentissage.	
Résultat prévu	Indicateurs
Meilleur accès aux TIC et à l'infrastructure des TIC et utilisation efficace de celles-ci par les élèves et les apprenants des Premières nations ainsi que par les autres apprenants et professionnels de l'enseignement canadiens	Nombre d'intervenants en éducation, incluant les établissements postsecondaires (et secondaires) qui participent aux activités de développement de l'apprentissage en ligne
Meilleure accessibilité des ressources d'apprentissage en ligne, multimédias et riches en contenus canadiens qui peuvent être réutilisées ou reciblées	Nombre de ressources d'apprentissage en ligne utilisées, extraites et échangées
Sous-sous-programme : Partenaires avec le secteur bénévole — Le volet gestion de l'information et technologie de l'information	
Renforcement de la capacité technologique des organismes bénévoles pour que ces derniers puissent remplir leur mission particulière et leur mandat.	
Résultat prévu	Indicateurs
Amélioration de la capacité technologique du secteur bénévole du Canada	Nombre d'organismes du secteur bénévole qui utilisent des applications TIC dans leurs opérations

Activité de programme : Bureau principal de l'information — Développement économique

Sous-programme : Strategis

Source d'information fournissant aux entreprises, aux consommateurs et aux gouvernements un accès en ligne à toute une gamme de services axés sur l'information et de transactions avec le Ministère, qui mettent en valeur l'innovation commerciale et la productivité ou qui contribuent à l'efficacité du marché.

Résultat prévu

Une communauté des affaires branchée qui exploite Internet pour s'assurer un avantage sur le plan de la concurrence

Indicateurs

Nombre de clients distincts

Sous-programme : Projets Gouvernement en direct (GED) d'Industrie Canada

Au nom d'Industrie Canada, atteindre l'objectif du gouvernement du Canada (énoncé dans le discours du Trône de 1999) visant à rendre les principaux services accessibles en ligne d'ici 2005 en coordonnant les progrès réalisés par le Ministère pour ce qui est d'offrir ses principaux services en ligne et de diriger les travaux sur les principales initiatives horizontales du Ministère en ligne.

Résultat prévu

Améliorer l'accès aux services d'Industrie Canada en encourageant le Ministère à faire une meilleure utilisation d'Internet pour la prestation des services, de façon à ce que les services soient facilement accessibles aux entreprises

Indicateurs

Ampleur de l'utilisation des services en ligne d'Industrie Canada

Sous-programme : Secrétariat des Centres de services aux entreprises du Canada et Portail des affaires

Activités faisant mieux connaître les renseignements, programmes et services relatifs aux entreprises du gouvernement, les rendant plus accessibles et aidant les entreprises à respecter la réglementation.

Résultat prévu

Sensibilisation et accès accrus à l'information relative aux affaires, programmes et services gouvernementaux, et conformité facilitée pour les entreprises

Indicateurs

Utilisation du service

Utilisation accrue des voies libre service

Tendances de l'utilisation des voies

Accès facilité aux programmes et services et assouplissement des exigences de conformité pour les PME

Niveau de satisfaction de la clientèle

Les PME font de meilleures planifications d'activités et études de marché

Niveau de satisfaction de la clientèle
Utilisation des ressources d'appui aux entreprises

Sous-programme : Projets GED du gouvernement du Canada

Intégration accrue de l'information et des services gouvernementaux dans tous les ministères et paliers de gouvernement afin que les entreprises canadiennes soient plus en mesure de respecter la réglementation et de mener des activités commerciales.

Résultat prévu

Meilleure collaboration et intégration accrue de l'information gouvernementale à l'échelle des trois niveaux de gouvernement afin d'offrir un service partagé aux entreprises

Indicateurs

Commentaires des partenaires et de la clientèle indiquant qu'il est plus facile d'obtenir de l'information complète sur les permis et les licences

Sous-programme : Étudiants bien branchés

Activités visant à accroître la connaissance d'Internet et du commerce électronique auprès des petites et moyennes entreprises canadiennes et des aînés ainsi que leur utilisation et accroître les connaissances, les compétences et les chances d'emploi des jeunes.

Résultat prévu	Indicateurs
Connaissances et compétences accrues des PME et des aînés relativement à Internet et aux applications et aux technologies de commerce électronique	Perceptions de la clientèle à l'égard des connaissances et des compétences accrues
Expérience de travail pratique à court terme pour les étudiants du postsecondaire faisant des études liées à la TI	Nombre de jeunes embauchés

Index

A

Accord sur le commerce intérieur 23
Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 48, 69

B

Bureau de la concurrence 15, 16, 32, 34, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 57
Bureau de la consommation 14, 15, 32, 34, 36, 41, 57
Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) 10, 12, 43, 44, 46, 54

C

CA*net4 21, 28, 63
CANARIE 21, 63
Centre canadien de technologie créative (Shad International) 47
Centre de recherches sur les communications Canada 32, 38, 39, 42, 46
Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 29, 47, 76
Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement dans les universités et les hôpitaux de recherche 46
Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) 19, 59
Corporations Canada 14, 42, 55

E

Économie sociale – Financement 35, 47
Entreprise autochtone Canada 9, 24, 46, 51, 68
Étudiants bien branchés 29, 30, 77

F

Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël (FRDICI) 61
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) 23, 34, 47
Fondation canadienne pour l'innovation 18, 47, 49, 60
Fondation Pierre Elliott Trudeau 18, 47, 60

G

Génome Canada 20, 33, 34, 47, 62
Gouvernement en direct (GED) 29, 48, 76
Groupe de travail sur le pourriel 13, 14

I

Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe) 12, 56
Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux 33, 37, 47, 70
Initiative des villes durables 51
Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) 9, 25, 28, 35, 46, 67, 68
Initiative nationale de satellite 28, 75
Initiative pour les jeunes entrepreneurs autochtones 25
Institut canadien de recherches avancées 47

L

Loi sur le droit d'auteur 44, 45
Loi sur le ministère de l'Industrie 38, 42, 43
Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif 11, 12, 42, 44
Loi sur Investissement Canada 23, 66
Loi sur la concurrence 6, 15, 16, 44
Loi sur la faillite et l'insolvabilité 10, 43, 44, 54
Loi sur la gestion des finances publiques 43
Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) 45
Loi sur la radiocommunication 43, 45
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 67
Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies 10, 44
Loi sur les frais d'utilisation 43
Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) 39, 67
Loi sur les télécommunications 45

M

Mécanisme de financement structuré 27, 47, 71

O

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 11, 17, 34, 38, 40, 41, 42, 51, 58

Ordinateurs pour les écoles 51

P

Partenariat technologique Canada (PTC) 7, 22, 33, 34, 37, 39, 41, 46, 50, 65

Passerelle d'information pour le consommateur canadien 15, 57

PerLE 29

Petites et moyennes entreprises (PME) 1, 8, 9, 19, 21, 22, 23, 24, 27, 30, 56, 63, 67, 68, 71, 77

Portail des affaires 29, 76

Programme d'accès communautaire 33, 46, 69, 75

Programme d'aide à la recherche industrielle 22

Programme d'infrastructures Canada-Ontario 26, 46

Programme de développement des collectivités 25, 35, 46, 68

Programme de développement des entreprises autochtones 51

Programme de financement des petites entreprises du Canada 24, 25, 46, 67

Programme de gestion du spectre 13

Programme des adhérents pionniers h2 (APh2) 7, 22, 46, 65

Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement 27, 34, 46, 70

Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord 9, 21, 28, 33, 46

Q

Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS) 46, 60

R

Recherche-développement (R-D) 1, 5, 7, 8, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 46, 65, 49, 50, 61, 62, 64, 65

Réglementation intelligente 12, 13, 19

Rescol 33, 35, 37, 46, 47, 69, 75

S

SourceCAN 27

Stratégie nationale du tourisme 27

Stratégie canadienne de la biotechnologie 20, 35, 37, 47

Stratégie de développement durable (SDD) 24, 49, 66

Stratégie emploi jeunesse 35, 46

Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier 72

Strategis 29, 54, 59, 67, 76

T

Technologies de l'information et des communications (TIC) 5, 7, 8, 9, 12, 13, 20, 21, 25, 28, 36, 39, 41, 51, 56, 63, 69, 74, 75

U

Union internationale des télécommunications (UIT) 14, 21, 46